MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg

MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 310 8 février 2013

SOMMAIRE

3Lux Finance S.à r.l. 14872
AC & K S.A. 14862
Adler Lux Sàrl 14866
Affich'Net Sàrl 14861
Akdime Immobilier Sàrl 14863
Alpha S.A. 14862
Armat Investment S.A. 14861
Banque LBLux 14862
Barjac S.A. 14856
Bluestar Elkem International Co., Ltd. S.à r.l. 14863
Bosnia Broadband S.à r.l. 14857
Catur Holdings Sàrl 14860
CCA Sport S.A. 14861
CForClean 14860
Dealux S.à r.l. 14866
ekos S.A. 14867
ESO Luxco II S.à r.l. 14864
European Hospitality Investments II Sàrl 14875
European Seals S.A. 14864
Goofer Sàrl 14865
Hola Capital S.A. 14855
iii European Property SICAV-FIS 14863
International Shopping Centre Investment S.A. 14855
Iris Group 14874
Luxmotor S.à r.l. 14834
Mainpoint Invest S.A. 14880
Maradula International S.A. 14873
New Europe Venture Equity II S.C.A. SICAR 14835
Oxbow Sulphur & Fertiliser S.à r.l. 14856
Paris Nursing 4 S.à r.l. 14879
Phoenix B2 - Glatzerstrasse 14878
Promotions de Luxe Sàrl 14865
Riskelia Fund 14866
RREI Villeneuve S.à r.l. 14859
SG2L 14871
SGI Consulting S.A. 14880
SGI Consulting S.A. 14858
SGI Ingénierie S.A. Luxembourg 14858
SGI Ingénierie S.A. Luxembourg 14859
Simap Finance S.A. 14879
Simon Europe 2 S.à r.l. 14868
Sinaf S.A. 14871
Smart-IT S.à r.l. 14859
Société de Participations Agro-Industrielles, en abrégé SOPAGRI, société de gestion de patrimoine familial 14859
Solibra Solar Power Plants S.à r.l. 14879
Soloback S.A. 14870
Solomo 365 S.à r.l. 14867
Speedy Invest Holding 14867
Stadra Investments S.A. 14834
Stala Holding S.A. 14870
Structured Alternative Invest 14870
Swiss Life Invest Luxembourg S.A. 14880
Swiss Life Participations Luxembourg S.A. 14857
Swiss Life Products (Luxembourg) S.A. 14857
Systemat Belux S.A. 14858
T and C HOLDING S.A. 14869
Techniroute S.à r.l. 14864
Tenebras S.A. 14868
Tiger Global PIP V Parent S.à.r.l. 14868
Turkey SH II S.à r.l. 14871
Turkey SH I S.à r.l. 14869
Uvita S.A., SPF 14869
VeriFone Luxembourg S.à r.l. 14853

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Luxmotor S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3895 Foetz, 3, rue de l'Avenir.

R.C.S. Luxembourg B 91.904.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2013001880/11.

(130001337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2013.

Stadra Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 143.032.

—

DISSOLUTION

L'an deux mille douze, le sept décembre.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Monsieur Jérémy LEQUEUX, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de Monsieur Rowland John WARREN, retraité, né à Polstead (Royaume-Uni) le 17 juillet 1942, demeurant à MC-98000 Monaco, 42, quai Jean Charles Rey,

en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 4 décembre 2012.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, ès qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société STADRA INVESTMENTS S.A., ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey, a été constituée suivant acte du notaire instrumentant en date du 14 novembre 2008, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2889 du 3 décembre 2008;

- que le capital social de la société STADRA INVESTMENT S.A. s'élève actuellement à TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000.- EUR) représenté par TROIS CENT DIX (310) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (100.- EUR) chacune, libérées,

- que Monsieur Rowland John WARREN, précité, étant devenu seul propriétaire de toutes les actions et qu'il déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société STADRA INVESTMENT S.A.;

- que la partie comparante, en sa qualité d'actionnaire unique de la Société, a décidé de procéder à la dissolution anticipée et immédiate de la Société et de la mettre en liquidation;

- que l'actionnaire unique, en sa qualité de liquidateur de la Société et au vu du bilan de la Société au 3 décembre 2012, déclare que tout le passif de la Société, y compris le passif lié à la liquidation de la Société, est réglé ou dûment provisionné;

La partie comparante déclare encore que:

- l'activité de la Société a cessé;

- l'actionnaire unique est investie de l'entièreté de l'actif de la Société et déclare prendre à sa charge l'entièreté du passif de la Société qu'il soit connu et impayé, ou inconnu et non encore payé, le bilan au 3 décembre 2012 étant seulement un des éléments d'information à cette fin;

- suite aux résolutions ci-avant, la liquidation de la Société est à considérer comme accomplie et clôturée;

- décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et commissaire aux comptes de la Société;

- il y a lieu de procéder à l'annulation de toutes les actions et ou du registre des actionnaires;

- les livres et documents de la Société devront être conservés pendant la durée légale de cinq ans à L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

Toutefois, aucune confusion de patrimoine entre la société dissoute et l'avoir social de, ou remboursement à, l'actionnaire unique ne pourra se faire avant le délai de trente jours (article 69 (2) de la loi sur les sociétés commerciales) à compter de la publication et sous réserve qu'aucun créancier de la Société présentement dissoute et liquidée n'aura exigé la constitution de sûretés.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison de présentes, sont évalués approximativement à MILLE EUROS (EUR 1.000).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant connu du notaire par ses noms, prénom usuels, état et demeure, ledit comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. LEQUEUX, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 10 décembre 2012. Relation: LAC/2012/58700. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2013.

Référence de publication: 2013002086/56.

(130001199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2013.

New Europe Venture Equity II S.C.A. SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 173.876.

—

STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the third day of December.

Before Maître Léonie GRETHEN, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

I. NEW EUROPE VENTURE EQUITY II, a private limited liability company (société à responsabilité limitée), established and organised under the laws of Luxembourg, with registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 166.079, here represented by Monique Drauth, employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg on 19 November 2012;

II. Konstantin Georgiev PETROV, Director, born on August 16, 1961 in Sofia, Bulgaria, with address at 2, Zemen Street, Entr. D, Floor 6, Appt 69, Sofia, Bulgaria, here represented by Monique Drauth, employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Sofia, Bulgaria, on 19 November 2012; and

III. Neo Investments OOD, a Bulgarian limited liability company formed under the laws of Bulgaria, having its registered office at 28 Gogol Street, floor 3, Sofia 1124, Sredets municipality, Sofia region, Bulgaria, whose company number is 200095961, here represented by Monique Drauth, employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Sofia, Bulgaria, on 19 November 2012.

The said proxies initialed ne varietur by the appearing parties and the undersigned notary will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in their hereabove stated capacities, have required the undersigned notary to enact the deed of incorporation of a Luxembourg corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions) with variable capital qualifying as an investment company in risk capital (société d'investissement en capital à risque - SICAR) which they declare organized among themselves with the following articles of association:

Title I. Definitions - Denomination - Form - Purpose - Investment objectives and Restrictions - Registered office - Duration

Art. 1. Definitions. The following capitalized terms used in the present articles of association shall have the following meanings:

"1915 Law"	means the Luxembourg law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended from time to time;
"2004 Law"	means the Luxembourg law dated 15 June 2004 on the société d'investissement en capital à risque, as amended from time to time;
"Articles"	means the present articles of association of the Company, as may be amended from time to time;
"Business Day"	means (i) a day (other than a Saturday or Sunday) on which commercial banks are open for the transaction of general business (including dealings in foreign exchange and foreign currency deposits) in Luxembourg; and (ii) a day which is a TARGET Day;

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

"Capital Contribution"	in respect of each Investor Shareholder, means the amount of money (not exceeding its Subscription) actually paid up by that Investor Shareholder from time to time to the Company;
"Class A Ordinary Shares"	means the class A ordinary shares to be issued by the Company and subscribed by the Investor Shareholders and the General Partner as further described in the Memorandum;
"Class B Ordinary Shares"	means the class B ordinary shares to be issued by the Company and subscribed by certain Investor Shareholders as further described in the Memorandum;
"Commencement date"	The date on which the Company will accept the first Subscriptions, provided that the minimum total amount of such first Subscriptions equals to at least EUR 20 million, which shall be no later than 15 February 2013;
"Company Interest"	means an interest of an Investor Shareholder in the Company by way of Subscription and, when drawn down, Capital Contribution;
"Company"	means New Europe Venture Equity II S.C.A., SICAR, a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions) organized as an investment company in risk capital (société d'investissement en capital à risque - SICAR) pursuant to the 2004 Law;
"CSSF"	means the Luxembourg Commission de Surveillance du Secteur Financier (Financial Sector Supervisory Commission);
"Defaulting Shareholder"	means an Investor Shareholder who fails to make any payment in respect of its Subscription when due;
"Depositary"	has the meaning ascribed to that term under article 28 of these Articles;
"Eligible Investors"	means an institutional investor, a professional investor or any other investor who: 1) has confirmed in writing that he adheres to the status of well-informed investor; and 2) either invests a minimum of 125,000.- Euro in the company; or 3) has been subject to an assessment made by a credit institution within the meaning of Directive 2006/48/EC, by an investment firm within the meaning of Directive 2004/39/EC or by a management company within the meaning of Directive 2001/107/EC certifying his expertise, his experience and his knowledge in adequately appraising an investment in risk capital;
"Extraordinary Resolution"	means a resolution passed at a general meeting of Shareholders by the Voting Shareholders present or represented with at least 75% of the votes cast;
"General Meeting"	means any general meeting of the Shareholders of the Company which may be held from time to time;
"General Partner"	has the meaning ascribed to that term under article 14.1 of these Articles;
"Investment Manager"	means the investment manager of the Company as may be appointed as such by the General Partner from time to time;
"Investor Shareholders"	means the limited shareholders (associés commanditaires) (for the avoidance of doubt, including the Investment Manager, acting as holder of the Participating Shares, and excluding the General Partner);
"Liquidator"	subject to the prior approval of the CSSF, means any person as may be appointed by Special Resolution to be the person responsible for the liquidation of the Company;
"Memorandum"	means the private placement memorandum of the Company, as may be amended from time to time;
"Offer Period"	means the period starting at the Commencement Date and terminating on the latest of (i) 12 months from the Commencement Date; and (ii) such later date as approved by a Special Resolution as set forth in the Memorandum;
"Ordinary Resolution"	means a resolution passed at a General Meeting by the Voting Shareholders present or represented with at least 50% of the votes cast;
"Ordinary Shares"	means the Class A Ordinary Shares and Class B Ordinary Shares to be issued by the Company and subscribed by the Investor Shareholders and the General Partner;
"Participating Shares"	means the shares of a special class to be issued by the Company and subscribed by the Investment Manager as further described in the Memorandum;
"Person"	means any corporation, company, trust, partnership, estate, unincorporated association or other legal entity, including any individual;
"Placement Documents"	means the Memorandum, these Articles and each relevant subscription agreement;
"Register"	has the meaning ascribed to that term under article 8.3 of these Articles;
"Shares"	means the Ordinary Shares and the Participating Shares as may be issued from time to time by the Company;
"Shareholders"	means the General Partner and the Investor Shareholders;

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

"Special Resolution"	means a resolution passed at a General Meeting by the Voting Shareholders present or represented with at least two thirds of the votes cast;
"Subscription"	in respect of each Investor Shareholder, means the total amount of money agreed to be paid up by each Investor Shareholder to the Company in respect of the Shares subscribed by that relevant Investor Shareholder;
"TARGET Day"	means a day on which the Trans-European Automated Real-Time Gross Settlement Express Transfer System is operating;
"Transfer"	has the meaning ascribed to that term under article 10.1 of these Articles;
"Total Subscription"	means the aggregate of the Subscriptions for Shares of the Company from Investor Shareholders, as may be amended from time to time excluding (for the avoidance of doubt) any Subscriptions cancelled and not assumed by another party;
"Voting Shareholders"	means all of the Shareholders, whether present or duly represented, with the exception of the Defaulting Shareholders, if any, in respect of their partially or non-paid up Shares;

Art. 2. Denomination and Form. There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the Shares, a company in the form of a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions) with variable capital qualifying as an investment company in risk capital (société d'investissement en capital à risque -SICAR) under the name of New Europe Venture Equity II S.C.A. SICAR and which shall be governed by the 2004 Law and by the 1915 Law.

Art. 3. Purpose.

3.1. The purpose of the Company is to invest its assets in securities and other assets representing risk capital within the broadest possible meaning permitted under article 1 of the 2004 Law and the relevant CSSF Circulars as may be issued from time to time including for the avoidance of doubt, the CSSF Circular 06/241, in order to provide its Investor Shareholders with the benefit of the result of the management of its assets in consideration of the risk they incur in this respect.

3.2. The Company may also invest its funds in any other assets permitted by the 2004 Law and consistent with its purpose.

3.3. The Company (acting through the General Partner) may execute, deliver and perform all contracts and other obligations and engage in all activities and transactions as may in the opinion of the General Partner be necessary or advisable in order to carry out the foregoing purposes and objectives, subject to and in accordance with the 2004 Law and the provisions of the Memorandum.

Art. 4. Investment objectives and Restrictions. The General Partner shall determine the investment objectives and restrictions of the Company as well as the course of conduct of the management and the business affairs of the Company in relation thereto, in accordance with the Memorandum and in compliance with applicable laws and regulations.

Art. 5. Registered Office. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a decision of the General Partner (as defined below). Within the same borough, the registered office may be transferred through simple resolution of the General Partner, of which the Investor Shareholders shall be duly informed in writing.

Art. 6. Duration.

6.1. The Company is incorporated for a limited duration, the term of the Company being the tenth anniversary of its Commencement Date, subject to two one-year extensions as approved by a Special Resolution.

6.2. In any case, the Company may enter into liquidation at any time subject to the CSSF approval, with the agreement of the General Partner and the sanction of an Extraordinary Resolution and as further provided for in the Memorandum.

Title II. Capital - Shares - Shareholders

Art. 7. Share Capital.

7.1. The Company has adopted a variable share capital structure meaning that the capital of the Company shall at any time be equal to the total net assets of the Company determined pursuant to article 12 of these Articles. The minimum subscribed capital of the Company, increased by the share premium, if any, which must be achieved within twelve (12) months after the date on which the Company has been authorized as a société d'investissement en capital à risque (SICAR) under Luxembourg law, is one million euro (EUR 1,000,000.-).

7.2. The share capital of the Company is expressed in Euro and will be represented by the following classes of Shares:

(i) the Class A Ordinary Shares shall be subscribed by Investor Shareholders and the General Partner;

(ii) the Class B Ordinary Shares shall be subscribed by Investor Shareholders investing in the Company in accordance with the Commission Regulation (EC) n°800/2008 of August 6, 2008 declaring certain categories of aid compatible with the common market in application of Articles 87 and 88 of the Treaty (General block exemption Regulation) and the

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

relevant Bulgarian implementing rules, including the Risk Capital State Aid Scheme approved by Order of the Head of the Managing Authority n. P[Cyrillic capital letter De]-16-1024 as amended or replaced from time to time; and

(iii) the Participating Shares shall be subscribed by the Investment Manager.

The Company has been incorporated with a share capital amounting to thirty-one thousand and one euro (EUR 31,001.-) represented by thirty-one thousand and one (31,001) Class A Ordinary Shares without par value all subscribed and fully paid-up.

7.3. Share classes will be subject to different terms and conditions as set forth in the Memorandum.

7.4. The General Partner may create additional classes of Shares in accordance with the provisions and subject to the requirements of the 1915 Law.

Art. 8. Shares.

8.1. Shares are exclusively reserved to Eligible Investors. This restriction is not applicable to the General Partner and other persons who intervene in the management of the Company.

8.2. Fractional Shares may be issued up to three decimal places and shall carry rights in proportion to the fraction of a Share they represent but shall carry no voting rights except to the extent that their number is so that they represent a whole share in which case they confer a voting right.

8.3. The registration of the Investor Shareholder's name in the register of Shares (the "Register") evidences its right of ownership in respect of such Shares. Share certificates may be issued at the discretion of the General Partner and shall be signed on behalf of the General Partner. Such signature may be either manual, or printed, or by facsimile.

8.4. All issued Shares of the Company shall be registered in the Register, which shall be kept at the registered office of the Company, which shall contain the name of each Investor Shareholder, its residence, registered office or elected domicile, the number and classes of Shares held by him, the amount paid in on each such Share and any banking references. Until notices to the contrary shall have been received by the Company, the Company and the General Partner may treat the information contained in the Register as accurate and up to date and may in particular use the inscribed addresses for the sending of any notices and announcements and the inscribed banking references for the making of any payments.

8.5. If an Investor Shareholder can prove to the satisfaction of the Company that its Share certificate has been mislaid, lost, stolen or destroyed, then, at its request, a duplicate certificate may be issued under such conditions that the Company may determine subject to applicable provisions of the law. At the issuance of the new Share certificate, on which it shall be recorded that it is a duplicate, the original Share certificate in place of which the new one has been issued shall become void. Mutilated Share certificates may be exchanged for new ones by order of the Company. The mutilated certificates shall be delivered to the Company and shall be annulled immediately. The Company may, at its election, charge the Investor Shareholder for the costs of a duplicate or for a new Share certificate and all reasonable expenses incurred by the Company in connection with the issuance and registration thereof, or in connection with the cancellation of the old certificate.

8.6. Each Share entitles its holder to one vote at every General Meeting.

8.7. The Company recognizes only one single owner per Share. If one or more Shares are jointly owned or if the ownership of such Share(s) is disputed, all persons claiming a right to such Share(s) have to appoint one single attorney to represent such Share(s) towards the Company. The failure to appoint such attorney implies a suspension of all rights attached to such Share(s).

Art. 9. Issuance of Shares.

9.1. Any person admitted as an Investor Shareholder shall subscribe for Shares up to the amount of its Subscription and shall be requested to enter into a subscription agreement irrevocably committing to make all payments in respect of its entire Subscription.

9.2. The General Partner is authorized to issue, in accordance with article 9 of these Articles and the provisions of the Memorandum, an unlimited number of Shares without reserving to the existing Investor Shareholders a preferential right to subscribe for the Shares to be issued.

9.3. Shares may be issued at any time during the Offer Period.

9.4. Shares will be issued in registered form only at a fixed subscription price of one euro (EUR 1.-) each.

9.5. Payments for subscriptions to Shares shall be made in whole or in part in such amounts and on such drawdown dates as the General Partner may determine on not less than fifteen (15) Business Days' notice to the Investor Shareholders by service of a drawdown notice. The payment conditions in relation to such subscriptions shall be determined by the General Partner as set forth in the Memorandum.

9.6. The General Partner will apply any other subscription conditions such as minimum subscription amount, actualization interests or restrictions on ownership as set forth in the Memorandum.

9.7. The Company may agree to issue Shares as consideration for a contribution in kind of securities or other assets, in compliance with the conditions set forth by Luxembourg law, in particular the obligation to deliver a valuation report from the auditor of the Company and provided that such securities or other assets comply with the investment objectives and restrictions of the Company.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Art. 10. Transfer of Shares.

10.1. Unless otherwise provided for in the Memorandum no sale, transfer, pledge, encumbrance or other disposition of all or part of the Company Interests (including the granting of any participation), whether voluntary or involuntary (each a "Transfer") shall be valid or effective, and shall accordingly neither be recognized by the General Partner nor by the Company for the purposes of allocation of income, gains and losses or cash distributions or distributions in specie without the prior written consent of the General Partner (which consent may be withheld at the sole discretion of the General Partner).

10.2. The General Partner shall not accept any Transfer to any transferee who may not be considered as an Eligible Investor.

10.3. Any Transfer is subject to the purchaser or assignee thereof fully and completely assuming in writing, prior to the transfer or assignment, all outstanding obligations of the seller under the subscription agreement entered into by the seller and agreeing to be bound by and shall have the benefit of all the provisions of the Placement Documents.

10.4. Transfers shall be effected by inscription of the Transfer in the Register upon delivery to the Company of the Transfer form as may be requested from time to time by the General Partner along with any other instruments and documents satisfactory to the Company.

10.5. Neither the General Partner nor the Investment Manager may transfer any of its rights or obligations as set out in the Memorandum without the prior approval of an Extraordinary Resolution. The Investment Manager shall not transfer the Participating Shares, unless as expressly provided for in the Memorandum.

Art. 11. Redemption of Shares.

11.1. Unless otherwise provided in the Memorandum, Investor Shareholders may not, of their own initiative, require the Company to redeem their Shares.

11.2. The Company may however redeem Shares as provided for in the Memorandum and whenever the General Partner considers a redemption to be in the best interest of the Company. Shares may also be redeemed at the discretion of the General Partner on a pro rata basis from all Investor Shareholders.

11.3. The Company shall have the right, if the General Partner so determines, to satisfy payment of the redemption price in specie as provided for in the Memorandum.

11.4. In addition thereto, Shares are subject to compulsorily redemption as provided for in the Memorandum.

11.5. The Shares redeemed by the Company will be cancelled.

Title III. Valuation

Art. 12. Determination and Calculation of the Net Asset Value.

12.1. The net asset value of the Company will be determined by the administrative agent of the Company on a consistent basis in accordance with Luxembourg Generally Accepted Accounting Principles (Lux GAAP), the guidelines and principles set out by the European Private Equity and Venture Capital Association (EVCA) and the International Private Equity Valuation guidelines (IPEV) in Euro, which is the reference currency of the Company, under the responsibility of the General Partner on a quarterly basis and as of each date as determined from time to time by the General Partner.

12.2. The net asset value of the Company is equal to the difference between the value of its gross assets and its liabilities.

12.3. The value of the assets of the Company based on their fair value will be determined as follows:

- the value of any cash on hand or on deposit, bills and demand notes and accounts receivable, prepaid expenses, cash dividends and interest declared or accrued as aforesaid, and not yet received shall be deemed to be the full amount thereof, unless it is unlikely to be received in which case the value thereof shall be arrived at after making such discount as the General Partner may consider appropriate in such case to reflect the true value thereof;

- any transferable security and any money market instrument negotiated or listed on a stock exchange or any other organized market will be valued on the basis of the last known price, unless this price is not representative, in which case the value of such asset will be determined on the basis of its fair value;

- investments in private equity securities other than the securities mentioned above will be valued by the General Partner which will take into account the guidelines and principles for valuation of Portfolio Companies set out by the EVCA, and the IPEV guidelines;

- the value of securities and money market instruments which are not quoted or traded on a regulated market will be valued at a fair value at which it is expected that they may be resold, as determined in good faith by and under the direction of the General Partner;

- investments in private equity securities other than the securities mentioned hereabove will be valued with the assistance of one or several independent valuer(s) designated by the General Partner at their fair value, as determined by the relevant independent valuer(s) in accordance with the standards of the valuers profession in accordance with EVCA and IPEV guidelines and principles.

The value of any other assets of the Company will be determined on the basis of the acquisition price thereof including all costs, fees and expenses connected with such acquisition or if such acquisition price is not representative, the value of any other assets of the Company will be determined on the basis of their fair value.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

12.4. The net asset value per Ordinary Share as of any quarter will be made available to the Investor Shareholders within forty five (45) calendar days following the relevant quarter.

Art. 13. Suspension of the Determination of the Net Asset Value.

13.1. The General Partner may suspend the determination of the net asset value during:

- the existence of any state of affairs which constitutes an emergency as a result of which disposals or accurate valuation of a substantial portion of the assets owned by the Company would be impracticable;

- any breakdown occurs in the means of information normally employed in determining the price or value of any of the investments or current stock exchange or market price; or

- any period when any of the principal stock exchanges or markets, on which any substantial portion of the investment of the Company are quoted or dealt in, is closed otherwise than for ordinary holidays, or during which dealings therein are restricted or suspended.

13.2. Investor Shareholders will be informed of any such suspension if, in the opinion of the General Partner, it is likely to exceed eight (8) Business Days.

Title IV. Management and Administration

Art. 14. Management.

14.1. The Company shall be managed by NEW EUROPE VENTURE EQUITY II, a private limited liability company (société á responsabilité limitée) incorporated and existing under Luxembourg law, acting as managing general partner (associé-gérant-commandité) who shall be the managing general partner (associé-gérant-commandité) for the duration of the Company (the "General Partner").

14.2. The General Partner is responsible for the management and administration of the Company and shall perform its duties in accordance with the provisions of the Memorandum.

14.3. The Investor Shareholders may not participate or interfere in the management of the Company and shall have no right or authority to act on behalf of the Company in any manner or capacity other than by exercising their rights as Investor Shareholders at General Meetings.

14.4. In the event of legal incapacity, liquidation or other permanent situation preventing the General Partner from acting as managing general partner of the Company, the Company shall not be immediately dissolved and liquidated, provided that an administrator, who needs not to be an Investor Shareholder, is appointed to effect urgent or mere administrative acts, until a general meeting of Shareholders is held, which such administrator shall convene within fifteen (15) calendar days of its appointment. At such general meeting, the Shareholders may appoint, in accordance with the quorum and majority requirements provided for the amendment of the Articles, a successor managing general partner. Failing such appointment, the Company shall be dissolved and liquidated. Any such appointment of a successor managing general partner shall be subject to the prior approval of the CSSF.

Art. 15. Liability. The General Partner is jointly and severally liable for all liabilities which cannot be met out of the assets of the Company. The Investor Shareholders shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity other than by exercising their rights as shareholders in general meetings and shall only be liable to the extent of their subscriptions to the Company.

Art. 16. Authority - Powers.

16.1. Unless otherwise provided in the 1915 Law, these Articles or the Memorandum, the General Partner is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interest which are not expressly reserved by law or by these Articles to the General Meeting.

16.2. The General Partner shall namely have the power, on behalf and in the name of the Company, to carry out and implement any and all of the purposes of the Company and to perform all acts and enter into and perform all contracts and other undertakings that it may deem necessary or advisable or incidental thereto. In particular and to the full extent permitted under the law, the General Partner shall have full power and authority, on behalf of the Company, to do (or to direct the Company, acting through the General Partner to do) all such things as are, in the reasonable opinion of the General Partner, necessary or desirable in connection with the operation of the Company, the management of the Company's investments or otherwise in the furtherance of the Company's business as more fully described in the Memorandum and with a view to achieving the investment objectives of the Company.

Art. 17. Representation. The Company shall be bound toward third parties by the sole signature of the General Partner acting through (i) its managers (with full power of sub-delegation), or (ii) one or more of its other duly authorized signatories, or (iii) such person(s) to whom such power has been delegated by the General Partner.

Art. 18. Delegation of power. The General Partner may from time to time and under its responsibility sub¬delegate its power to perform specific tasks to one or more ad hoc agent(s). The General Partner is entitled to create and establish any committees and to appoint any advisors, managers and agents to provide it with services, assistance, knowledge, insight and recommendations in connection with the performance of the purpose of the Company. The General Partner will determine the powers, duties and remuneration of its agents and/or committees, the duration of their appointment and any other relevant conditions to their appointment.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Art. 19. Conflicts of interest.

19.1. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that the General Partner or any one or more of the directors or officers of the General Partner is interested in, or is a director, associate, officer or employee of, such other company or firm.

19.2. Any director or officer of the General Partner who serves as a director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business subject to the provisions of the 1915 Law.

19.3. Further information on conflict of interests is provided for in the Memorandum.

Art. 20. Removal of the General Partner. Investor Shareholders shall have the right to remove the General Partner, in accordance with the provisions set forth in the Memorandum. The General Partner shall not participate in such vote.

Title V. General meetings

Art. 21. General Meeting.

21.1. The annual General Meeting will be held each year in Luxembourg on the third Monday of May at 11.00 a.m. If such day is not a Business Day, the meeting will be held on the following Business Day.

21.2. Other General Meetings may be held at such places and times as specified in their convening notices.

21.3. At General Meetings, each Investor Shareholder has the right to one vote for each whole Share held. In the case of a joint holding, only the first named Investor Shareholder or the common representative appointed in this respect and notified to the Company may vote.

21.4. Each Investor Shareholder may participate at General Meetings by appointing in writing, by email, delivery, post, cable, telegram or telefax, another person as its proxy. That person need not be an Investor Shareholder. Any Investor Shareholder can also vote by correspondence, by returning a duly completed and executed voting form provided by the General Partner containing the date, place and agenda of the meeting, the text of the proposed resolutions as well as for each resolution, three boxes allowing to (a) vote in favour, (b) vote against, or (c) abstain from voting. Voting forms must be returned by each relevant Investor Shareholder to the registered office of the Company prior to the date of the relevant General Meeting. Only voting forms received prior to the General Meeting will be taken into account for the calculation of the quorum and votes. Voting forms neither showing a vote (in favour or against the proposed resolutions) nor an abstention are void.

21.5. Each Investor Shareholder may also participate in any General Meeting by telephone or video conference or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation at General Meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

21.6. Unless otherwise provided in these Articles, any resolution of the General Meeting creating rights or obligations of the Company toward third parties and any amendment of the Articles must be approved by the General Partner.

21.7. Any amendment to the present Articles entailing a variation of rights of a class of Shares must be approved by a resolution of the General Meeting and of separate meeting(s) of the holders of Shares of the relevant class or classes.

21.8. Any resolution of the General Meeting to the effect of voluntarily repealing the SICAR status pursuant to the 2004 Law shall be subject to the prior approval of the CSSF and approved by the unanimous vote of all Investor Shareholders.

21.9. Any amendment to the Memorandum shall be made in accordance with its terms.

21.10. A manager of the General Partner shall preside as chairman of every meeting, without having any voting right.

Art. 22. Convening formalities.

22.1. The General Partner may from time to time, and shall, on the receipt of a notice requesting the holding of a General Meeting signed by any one or more Investor Shareholders holding at least ten percent (10%) of the Company's share capital, convene a General Meeting for such purposes as it, or the Investor Shareholder(s) requesting such meeting may think fit. A General Meeting requested by the Investor Shareholders must be held within one month after the request has been made.

22.2. Convening notices will be addressed to all the Investor Shareholders at the addresses appearing on the Shareholders' register at least thirty (30) Business Days in advance of the annual General Meeting, and fifteen (15) Business Days in advance of any other General Meetings. The Investor Shareholders may waive such notice period only if one hundred percent (100%) of the Investor Shareholders consent to such waiver.

22.3. These notices will indicate the time and place of the General Meeting, as well as the conditions of admission thereto, and the agenda and the quorum and majority requirements provided for by Luxembourg law and, if different, by the Articles. No other resolutions (except for the adjournment of the meeting) may be proposed at such meeting.

22.4. If all Investor Shareholders are present or represented and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda, General Meetings may take place without notice of meeting.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Art. 23. Quorum.

23.1 The General Meeting shall validly deliberate in accordance with the quorum requirements provided for in article 67-1 of the 1915 Law.

23.2 Any resolution of a General Meeting to the effect of amending these Articles must be passed with a quorum of fifty percent (50%) of the Shares issued by the Company at the first call and, if not achieved, with no quorum requirement for the second call.

Art. 24. Voting.

24.1. All decisions at meetings of Investor Shareholders shall be taken by Ordinary Resolution, Extraordinary Resolution or Special Resolution, as set out in the Memorandum. Unless otherwise provided by law and regulations or the Memorandum, decisions of the General Meeting will be adopted by Ordinary Resolution.

24.2. The Defaulting Shareholder's right to participate in Ordinary Resolutions, Special Resolutions and Extraordinary Resolutions shall be suspended in respect of the partially or non paid up Shares it holds in accordance with article 67 (7) of the 1915 Law.

24.3. In case an Investor Shareholder has, in relation to a matter to be decided by any General Meeting, a conflict of interest, such Investor Shareholder shall abstain from voting on such matter, and its quota shall not be accounted for with reference to the quorum.

Title VI. Accounts - Reporting - Distribution

Art. 25. Accounting Period. The accounting period of the Company begins each year on 1 st January and ends on 31 st December of the same year.

Art. 26. Annual Report. The Company shall publish one annual report within a period of six (6) months as of the end of the fiscal year concerned.

Art. 27. Supervision. The financial situation of the Company shall be audited by one or more independent auditors qualifying as a réviseur d'entreprises agréé who shall be appointed by the General Partner. The independent auditor shall be remunerated by the Company and shall remain in office until its successor is appointed. The independent auditor shall fulfill all duties prescribed by the 2004 Law and any other applicable law.

Art. 28. Depositary.

28.1. The Company will enter into a depositary and paying agent agreement with a Luxembourg bank (the "Depositary") which meets the requirements of the 2004 Law.

28.2. The Depositary shall be responsible for the supervision of the assets of the Company as well as for the safe custody of the assets entrusted to it.

28.3. If the Depositary desires to withdraw, the General Partner shall use its best efforts to find a successor Depositary within two months of the effectiveness of such withdrawal. The Depositary shall continue its activities until the Company's assets have been transferred to the new bank. Any replacement of the Depositary shall be subject to the prior approval of the CSSF.

Art. 29. Distribution.

29.1. Subject to the requirements of Luxembourg law, any distributions shall be payable by the Company on its Shares in accordance with the provisions of the Memorandum.

29.2. The General Partner shall not cause the Company to make any distribution (i) unless there is sufficient cash available therefore; or (ii) which would render the Company insolvent; or (iii) which would cause the Company's share capital increased by its share premium if any to fall below an amount of one million euro (EUR 1,000,000.-); or (iv) which, in the opinion of the General Partner, would or might leave the Company with insufficient funds to meet any future or contingent obligations.

Title VII. Dissolution - Liquidation

Art. 30. Dissolution.

30.1. The Company does not come to an end upon the death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any of its Shareholders, including for the avoidance of doubt, the General Partner. The Company may be terminated at any time, subject to the CSSF approval, with the agreement of the General Partner and the sanction of an Extraordinary Resolution and as further provided for in the Memorandum.

30.2. Upon any withdrawal or removal of the General Partner, the Company shall terminate unless (i) its continuation is sanctioned, and the appointment of a new managing general partner sanctioned and (ii) the articles of association of the Company have been amended in order to provide that the new managing general partner assumes the rights and undertakes the obligations of the General Partner.

30.3. In accordance with Luxembourg law, if the capital of the Company falls below half of its minimum capital, the General Partner must submit the question of the dissolution of the Company to the General Meeting at which decisions shall be taken in accordance with the conditions provided in article 67-1 of the 1915 Law. If the capital of the Company

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

falls below one quarter of its minimum capital the General Partner must submit the question of the dissolution of the Company to a General Meeting for which no quorum shall be prescribed and at which decisions shall be taken by Investor Shareholders holding one quarter of the Shares represented at the meeting.

Art. 31. Liquidation.

31.1. Upon termination or dissolution of the Company, no further business shall be conducted, except for such actions as shall be necessary for the winding up of the affairs of the Company and the distribution of the assets of the Company amongst the Investor Shareholders which shall be effected by the Liquidator.

31.2. Upon dissolution of the Company, the Liquidator may sell any or all of the assets of the Company on the best terms available or may at its discretion (subject to the next paragraph below) distribute all or any of the assets of the Company in specie in accordance with the provisions of the Memorandum.

31.3. The Liquidator shall cause the Company to pay all debts, obligations and liabilities of the Company and all costs of liquidation and the Company assets remaining after such payment shall be distributed amongst the Investor Shareholders on the same basis as distributions pursuant to the relevant provisions of the Memorandum. The Liquidator shall not (in its capacity as such) be an Investor Shareholder in the Company.

31.4. Amounts which have not been claimed by the shareholders of the Company at the close of the liquidation will be deposited in escrow with the Caisse des Consignations in Luxembourg. Should such amounts not be claimed within the prescription period, then they may be forfeited.

Title VIII. General provisions

Art. 32. Amendments. Unless otherwise provided, these Articles may be amended from time to time by the General Meeting, subject to the quorum and voting requirements provided for by Luxembourg law, and subject to obtaining the consent of the General Partner.

Art. 33. Applicable Law. All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the 1915 Law and the 2004 Law.

Transitory provisions

(1) The first accounting period of the Company shall begin today and it shall end on 31 December 2013.

(2) The first annual general meeting shall be held in Luxembourg, on Monday 20 May 2014 at 11.00 a.m..

Subscription and Payment

The subscribers prenamed and represented as stated here above, declare to subscribe for the following Shares as follows:

New Europe Venture Equity II:	One (1) Class A Ordinary Share
Konstantin Georgiev PETROV:	Fifteen thousand and five hundred (15,500) Class A Ordinary Shares
Neo Investments OOD	Fifteen thousand and five hundred (15,500) Class A Ordinary Shares
TOTAL	Thirty-one thousand and one (31,001) Class A Ordinary Shares

Such Shares have been fully paid up by payment in cash, so that the amount of thirty-one thousand and one euro (EUR 31,001.-) is from now on at the free disposal of the Company, evidence of which was given to the undersigned notary.

Statement

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in articles 26, 26-3 and 26-5 of the 1915 Law, have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfillment.

Expenses

The expenses, costs, fees or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately two thousand five hundred euro (EUR 2,500.-).

General meeting of the shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to an extraordinary general meeting of the shareholders of the Company. Having first verified that it was regularly constituted, the meeting adopted the following resolutions:

First resolution

The registered office of the Company is set at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Second resolution

The independent auditor (réviseur d'entreprises agréé) for the Company shall be Mazars Luxembourg, a public limited liability company (société anonyme) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 159.962. The term of office of the auditor shall expire at the close of the annual general meeting of Shareholders approving the accounts as of 31 December 2013.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that upon request of the above-appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing persons, known to the notary by their name, first name, civil status and residence, said persons signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille douze, le troisième jour du mois de décembre.

Par-devant Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

I) NEW EUROPE VENTURE EQUITY II, une société à responsabilité limitée, établie et organisée sous les lois de Luxembourg, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 166.079, ici représentée par Monique Drauth, salariée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 19 novembre 2012;

II) Konstantin Georgiev PETROV, Directeur, né le 16 août 1961 à Sofia, Bulgarie, ayant son adresse au 2, Zemen Street, Entr. D, étage 6, Appt 69, Sofia, Bulgarie, ici représenté par Monique Drauth, salariée, résident professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Sofia, Bulgarie, le 19 novembre 2012; et

III) Neo Investments OOD, une société anonyme constituée sous les lois de Bulgarie, ayant son siège social au 28 Gogol Street, étage 3, Sofia, 1124 Sredets municipality, Sofia region, Bulgarie, dont le numéro de société est 200095961, ici représentée par Monique Drauth, salariée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Sofia, Bulgarie, le 19 novembre 2012.

Lesdites procurations, signées ne varietur par les parties comparantes et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être déposées en même temps auprès des autorités d'enregistrement.

Les parties comparantes, agissant en leurs qualités susvisées, ont demandé au notaire instrumentant d'acter l'acte constitutif d'une société en commandite par actions (S.C.A.) luxembourgeoise à capital variable qualifiée de société d'investissement en capital à risque (SICAR) qu'elles déclarent constituées entre elles et dont les statuts sont les suivants:

Title I er . Définitions - Dénomination - Forme - Objet - Politique d'investissement et Restrictions - Siège social - Durée

Art. 1 er . Définitions. Les termes en majuscules suivants utilisés dans les statuts auront les significations suivantes:

«Apport en Capital»	en relation avec chaque Associé Commanditaire, signifie le montant d'argent (n'excédant pas sa Souscription) effectivement libéré par cet Associé Commanditaire périodiquement à la Société;
«Assemblée Générale»	signifie toute assemblée générale des Associés de la Société devant être tenue de façon périodique;
«Associés»	signifie l'Associé Gérant Commandité et les Associés Commanditaires;
«Associés Commanditaires»	signifie les associés commanditaires (pour éviter toute confusion, cela comprend également le Gestionnaire d'Investissement, agissant en tant que détenteur des Parts Sociales Participantes, mais est exclu l'Associé Gérant Commandité);
«Associé Défaillant»	signifie un Associé Commanditaire qui ne verse pas le paiement relatif à sa Souscription au moment où il est dû;
«Associé Gérant Commandité»	a le sens qui lui est donné à l'article 14.1 des présents Statuts;
«Associé Votant»	signifie tous les Associés, présents ou dûment représentés, exception faite des Associés Défaillants, s'il y en a, en relation avec leurs Parts Sociales partiellement ou non libérées;
«CSSF»	signifie la Commission de Surveillance du Secteur Financier luxembourgeoise;
«Date de Commencement»	signifie la date à laquelle la Société acceptera les premières Souscriptions, à condition que le montant total minimum de telles premières Souscriptions soit égal au moins à EUR 20 millions, ce qui doit ne doit pas être plus tard que le 15 février 2013;
«Dépositaire»	a le sens qui lui est donné à l'article 28 des présents Statuts;

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

«Documents de Placement»	signifie le Prospectus, les présents Statuts et chaque accord de souscription concerné;
«Durée de l'Offre»	signifie la période débutant à la Date de Commencement et se terminant au plus tard (i) 12 mois après la Date de Commencement; et (ii) à une date ultérieure approuvée par une Résolution Spéciale telle que définie dans le Prospectus;
«Gestionnaire d'Investissement»	signifie le gestionnaire d'investissement de la Société nommé en tant que tel de façon périodique par l'Associé Gérant Commandité;
«Intérêt de la Société»	signifie un intérêt d'un Associé Commanditaire dans la Société par voie de Souscription et, en cas de réduction dudit intérêt, par voie d'Apport en Capital;
«Investisseur Expérimenté»	signifie un investisseur institutionnel, un investisseur professionnel ou tout autre investisseur qui : 1) a confirmé par écrit qu'il adhère au statut d'investisseur averti; et 2) il investit un minimum de 125.000 euros dans la société; ou 3) il bénéficie d'une appréciation, de la part d'un établissement de crédit au sens de la Directive 2006/48/CE, d'une société d'investissement au sens de la Directive 2004/39/CE ou d'une société de gestion au sens de la Directive 2001/l07/CE certifiant son expertise, son expérience et sa connaissance pour apprécier de manière adéquate un placement en capital à risque;
«Jour Ouvrable»	signifie (i) un jour (autre que samedi ou dimanche) durant lequel les banques sont ouvertes à Luxembourg dans le cadre de leurs activités (y compris les opérations de change étranger et les dépôts en devises étrangères); et (ii) un jour qui est un Jour TARGET;
«Jour TARGET»	signifie un jour durant lequel le système de transferts express automatisés transeuropéens à règlement brut en temps réel (TARGET) fonctionne;
«Liquidateur»	sujet à l'accord préalable de la CSSF, signifie l'Associé Gérant Commandité ou toute autre personne pouvant être nommée par une Résolution Spéciale pour être la personne responsable de la liquidation de la Société;
«Loi de 1915»	signifie la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée périodiquement;
«Loi de 2004»	signifie la loi luxembourgeoise du 15 juin 2004 sur les sociétés d'investissement en capital à risque, telle que modifiée périodiquement;
«Parts Sociales»	signifie les Parts Sociales Ordinaires et les Parts Sociales Participantes telles que périodiquement émises par la Société;
«Parts Sociales Ordinaires»	signifie les Parts Sociales Ordinaires de Classe A et les Parts Sociales Ordinaires de Classe B émises par la Société et souscrites par le Gestionnaire d'Investissement et l'Associé Gérant Commandité;
«Parts Sociales Ordinaire de Classe A»	signifie les parts sociales ordinaires de classe A émises par la Sociétés et souscrites par les Associés Commanditaires et l'Associé Gérant Commandité tel que défini dans le Prospectus;
«Parts Sociales Ordinaires de Classe B»	signifie les parts sociales ordinaires de classe B émises par la Société et souscrites par certains Associés Commanditaires tel que défini dans le Prospectus;
«Parts Sociales Participantes»	signifie les parts sociales d'une classe spéciale émises par la Société et souscrites par le Gestionnaire d'Investissement telles que définies dans le Prospectus;
«Personne»	signifie toute personne morale, société, fiducie, société de personnes, de biens immobiliers, association ou toute autre entité légale, y compris tout particulier;
«Prospectus»	signifie le prospectus de placement privé de la Société, tel que pouvant être modifié périodiquement;
«Registre»	a le sens qui lui est donné à l'article 8.3 des présents Statuts;
«Résolution Extraordinaire»	signifie une résolution adoptée lors d'une assemblée générale par les Associés Votants présents ou représentés avec au moins 75% des votes émis;
«Résolution Ordinaire»	signifie une résolution adoptée lors d'une Assemblée Générale par les Associés Votants présents ou représentés avec au moins 50% des votes émis;
«Résolution Spéciale»	signifie une résolution adoptée lors d'une Assemblée Générale par les Associés Votants présents ou représentés avec au moins deux tiers des votes émis;
«Société»	signifie New Europe Venture Equity II S.C.A., SICAR, une société en commandite par actions (S.C.A.) organisée comme une société d'investissement en capital à risque (SICAR) conformément à la Loi de 2004.
«Souscription»	en relation avec chaque Associé Commanditaire, signifie le montant total d'argent que chaque Associé Commanditaire s'est engagé à libérer relativement aux Parts Sociales souscrites par l'Associé Commanditaire concerné;

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

«Souscription Totale»	signifie la totalité des Souscriptions de Parts Sociales de la Société venant des Associés Commanditaires, telles que pouvant être modifiées périodiquement exceptées (pour éviter toute confusion) les Souscriptions annulées et non prises en charges par une autre partie;
«Statuts»	signifie les présents statuts de la Société, tels que pouvant être modifiés périodiquement; et
«Transfert»	a le sens qui lui est donné à l'article 10.1 des présents Statuts.

Art. 2. Dénomination et Forme. Il existe ente les souscripteurs et toutes les personnes susceptibles de devenir détentrices de Parts Sociales, une société sous la forme d'une société en commandite par actions (S.C.A.) à capital variable répondant aux critères d'une société d'investissement en capital à risque (SICAR) sous la dénomination de New Europe Venture Equity II S.C.A. SICAR et qui sera gouvernée par la Loi de 2004 et la Loi de 1915.

Art. 3. Objet.

3.1 L'objet de la Société est d'investir ses actifs dans les titres et autres avoirs représentatifs de capital à risque au sens le plus large possible permis par l'article 1 de la Loi de 2004 et les Circulaires de la CSSF périodiquement émises y compris, pour éviter toute confusion, la Circulaire 06/241 de la CSSF, dans le but de faire bénéficier ses Associés Commanditaires des résultats de la gestion de ses actifs en contrepartie du risque qu'ils encourent.

3.2 La Société peut également investir ses actifs dans d'autres avoirs autorisés par la Loi de 2004 et conformes à son objet.

3.3 La Société (agissant par l'intermédiaire de l'Associé Gérant Commandité) peut conclure, délivrer et exécuter tout contrat et autres obligations et s'engager dans toutes activités et transactions qui, selon l'avis de l'Associé Gérant Commandité sont nécessaires ou conseillés pour mener à bien l'exécution et les objectifs, étant soumis à et conformément à la Loi de 2004 et aux dispositions du Prospectus.

Art. 4. Politiques d'investissement et Restrictions. L'Associé Gérant Commandité détermine la politique d'investissement et les restrictions de la Société ainsi que la conduite de la gestion et des affaires de la Société, tel que stipulé dans le Prospectus et conformément aux lois et aux règlements en vigueur.

Art. 5. Siège social. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Des succursales, filiales ou autres bureaux peuvent être créés soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger sur simple décision de l'Associé Gérant Commandité (comme défini ci-dessous). Au sein de la même ville, le siège social peut être transféré par simple résolution de l'Associé Gérant Commandité, dont les Associés Commanditaires seront dûment informés par écrit.

Art. 6. Durée.

6.1 La Société est constituée pour une durée limitée, le terme de la Société étant le dixième anniversaire de sa Date de Constitution, il peut faire l'objet d'une période additionnelle de deux fois un an approuvée par une Résolution Spéciale.

6.2 Dans tous les cas, la Société peut entrer en liquidation à tout moment sous contrôle de la CSSF, avec l'accord de l'Associé Gérant Commandité et le consentement d'une Résolution Extraordinaire comme expliqué dans le Prospectus.

Title II. Capital social - Parts sociales - Associés

Art. 7. Capital Social.

7.1 La Société a adopté une structure de capital social variable ce qui signifie que le capital social de la Société est à tout moment égal à la valeur des actifs nets de la Société déterminée conformément à l'article 12 des présents Statuts. Le capital minimum souscrit de la Société, augmenté des primes d'émissions, s'il y en a, qui doit être atteint dans les douze (12) mois suivant la date de l'agrément de la Société en tant que société d'investissement en capital à risque (SICAR) conformément au droit luxembourgeois, est d'un million d'euros (EUR 1.000.000,-).

7.2 Le capital social de la Société est exprimé en Euro et sera représenté par les classes de Parts Sociales suivantes:

(i) les Parts Sociales Ordinaires de Classe A sont souscrites par les Associés Commanditaires et l'Associé Gérant Commandité;

(ii) les Parts Sociales Ordinaires de Classe B sont souscrites par les Associés Commanditaires investissant dans la Société conformément à la Commission de Régulation (EC) n° 800/2008 du 6 juin 2008, qui déclare que certaines catégories d'aides sont compatibles avec le marché commun en application des Articles 87 et 88 du Traité (Règlement général d'exemption par catégories) ainsi qu'aux mesures de mises en œuvre bulgares correspondantes, y compris le Régime d'Aide d'Etat en Capital Risque approuvé par l'Ordre du Chef d'Autorité de Gestion n° P [Cyrillic capital letter De]-16-1024 tel que modifié ou remplacé périodiquement.

(iii) les Parts Sociales Participantes sont souscrites par le Gestionnaire d'Investissement.

La Société a été constituée avec un capital social d'un montant de trente et un mille un euros (EUR 31.001,-) représenté par trente et un mille une (31.001) Parts Sociales Ordinaires de Classe A sans valeur nominale, entièrement souscrites et libérées.

7.3 Les classes de Parts Sociales seront soumises aux différents termes et conditions établis dans le Prospectus.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

7.4 L'Associé Gérant Commandité peut créer des classes de Parts Sociales supplémentaires conformément aux dispositions et soumises aux exigences de la Loi de 1915.

Art. 8. Parts Sociales.

8.1 Les Parts Sociales sont exclusivement réservées aux Investisseurs Expérimentés. Cette restriction ne s'applique pas à l'Associé Gérant Commandité et aux autres personnes qui interviennent dans la gestion de la Société.

8.2 Les fractions de Parts Sociales peuvent être émises jusqu'à trois décimales et accorderont des droits proportionnellement à la fraction de Part Sociale qu'elles représentent mais n'accorderont pas de droits de vote sauf dans la mesure où leur nombre est tel qu'elles représentent une part entière, dans quel cas elles confèrent un droit de vote.

8.3 L'inscription du nom de l'Associé Commanditaire au registre des Parts Sociales (le «Registre») met en évidence son droit de possession relatif à ces Parts Sociales. Des certificats de Part Sociale peuvent être émis à la discrétion de l'Associé Gérant Commandité et seront signés pour le compte de l'Associé Gérant Commandité. Cette signature peut être soit manuelle, soit imprimée, soit faite par télécopie.

8.4 Toutes les Parts Sociales émises de la Société seront inscrites au Registre, qui est conservé au siège social de la Société, qui contiendra le nom de chaque Associé Commanditaire, son lieu de résidence, son siège social ou son domicile élu, le nombre et les classes de Parts Sociales qu'il détient, le montant des versements effectué pour chaque Part Sociale et toutes les références bancaires. Jusqu'à notification d'un avis contraire reçu par la Société, la Société et l'Associé Gérant Commandité peuvent considérer les informations contenues dans le Registre comme exactes à ce jour et peuvent, en particulier, utiliser les adresses inscrites pour l'envoi des avis et des annonces ainsi que les données bancaires inscrites pour effectuer les paiements.

8.5 Si un Associé Commanditaire peut prouver à la satisfaction de la Société que son certificat de Part Sociale a été égaré, perdu, volé ou détruit, alors, à sa demande, un duplicata peut être émis dans des conditions telles que la Société peut déterminer sous réserve des dispositions de la loi. Lors de la délivrance du nouveau certificat de Part Sociale sur lequel il sera mentionné que c'est un duplicata, le certificat original de Part Sociale à la place duquel le nouveau a été émis deviendra nul. Les certificats de Part Sociale endommagés peuvent être remplacés par des nouveaux sur ordre de la Société. Les certificats endommagés seront remis à la Société et immédiatement annulés. La Société peut, à sa discrétion, charger l'Associé Commanditaire des coûts du duplicata ou d'un nouveau certificat de Part Sociale et ainsi que toutes les dépenses raisonnables encourues par la Société dans le cadre de la délivrance et de l'enregistrement de celle-ci, ou en relation avec l'annulation de l'ancien certificat.

8.6 Chaque Part Sociale donne droit à son détenteur à un vote lors de toutes les Assemblées Générales.

8.7 La Société ne reconnaît qu'un seul détenteur par Part Sociale. Si une ou plusieurs Parts Sociales sont en copropriété ou si la propriété d'une/de telle(s) Part(s) Sociale(s) est litigieuse, toutes les personnes invoquant un droit sur cette/ces Part(s) Sociale(s) doivent nommer un seul mandataire pour représenter cette/ces Part(s) Sociale(s) à l'égard de la Société. Le manquement à la nomination d'un tel mandataire implique une suspension de tous les droits attachés à la/aux Part(s) Sociale(s).

Art. 9. Emission des Parts Sociales.

9.1 Toute personne admise en tant qu'Associé Commanditaire souscrira à des Parts Sociales jusqu'à concurrence du montant de sa souscription et s'engagera irrévocablement dans un contrat de souscription afin d'effectuer tous les paiements relatifs à l'ensemble de sa Souscription.

9.2 L'Associé Gérant Commandité est autorisé à émettre, conformément à l'article 9 des présents Statuts et aux dispositions du Prospectus, un nombre illimité de Parts Sociales sans pour autant réserver aux Associés Commanditaires existants un droit préférentiel de souscription pour les Parts Sociales émises.

9.3 Les Parts Sociales peuvent être émises à n'importe quel moment de la Période d'Offre.

9.4 Les Parts Sociales seront émises uniquement de façon nominative à un prix de souscription fixé à un euro (EUR 1,-) chacune.

9.5 Les paiements pour les souscriptions des Parts Sociales seront effectués en tout ou partie des montants et lors des dates de prélèvements déterminés par l'Associé Gérant Commandité par une notification faite aux Associés Commanditaires, d'au moins quinze (15) Jours Ouvrables par voie d'avis de prélèvement. Les conditions de paiements relatives aux souscriptions seront déterminées par l'Associé Gérant Commandité conformément aux dispositions établies dans le Prospectus.

9.6 L'Associé Gérant Commandité appliquera toute autre condition de souscription telle que le montant minimum de souscription, la concrétisation des intérêts ou les restrictions de propriété comme établis dans le Prospectus.

9.7 La Société peut accepter d'émettre des Parts Sociales en contrepartie d'un apport en nature de titres ou d'autres actifs, conformément aux conditions établies par le droit luxembourgeois, en particulier l'obligation de délivrer une expertise d'un réviseur d'entreprise de la Société et à condition que ces titres ou autres actifs soient conformes aux objectifs d'investissement et aux restrictions de la Société.

Art. 10. Transfert des Parts Sociales.

10.1 A moins qu'il n'en soit disposé autrement dans le Prospectus, aucune vente, transfert, promesse, charge ou autre disposition de tout ou partie des Intérêts de la Société (y compris l'octroi de toute participation), volontaire ou invo-

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

lontaire (individuellement un «Transfert») ne sera valide ou effectif, et par conséquent reconnu par l'Associé Gérant Commandité ou par la Société aux fins de l'allocation de salaire, de bénéfices et pertes ou de distributions en argent ou de distributions en espèce sans le consentement préalable de l'Associé Gérant Commandité (consentement devant être retenu à la seule discrétion de l'Associé Gérant Commandité).

10.2 L'Associé Gérant Commandité n'acceptera aucun Transfert à un cessionnaire qui ne pourrait pas être considéré comme un Investisseur Expérimenté.

10.3 Tout Transfert est soumis à l'acheteur ou au cessionnaire assumant pleinement et complètement par écrit, préalablement au transfert ou à la cession, toutes les obligations du cédant conformément aux dispositions d'accord de souscription auquel le cédant a adhéré et qui accepte d'être lié et d'avoir le bénéfice de toutes les dispositions des Documents de Placement.

10.4 Les Transferts s'effectueront par l'inscription du Transfert dans le Registre lors de la remise à la Société de la forme de Transfert comme pouvant être requis périodiquement par l'Associé Gérant Commandité au même titre que tous autres instruments et documents à la satisfaction de la Société.

10.5 Ni l'Associé Gérant Commandité, pas plus que le Gestionnaire d'Investissement, ne peut transférer ses droits ou ses obligations, comme cela est établi dans le Prospectus, sans l'accord préalable d'une Résolution Extraordinaire. Le Gestionnaire d'Investissement ne doit pas transférer les Parts Sociales Participantes, à moins que cela ne soit expressément autorisé par le Prospectus.

Art. 11. Rachat de Parts Sociales.

11.1 A moins qu'il n'en soit disposé autrement dans le Prospectus, les Associés Commanditaires ne peuvent pas, de leur propre initiative, demander à la Société de racheter leurs Parts Sociales.

11.2 La Société peut cependant racheter les Parts Sociales conformément aux conditions prévues dans le Prospectus et toutes les fois où l'Associé Gérant Commandité considère que le rachat est dans le meilleur intérêt de la Société. Les Parts Sociales peuvent aussi être rachetées à la discrétion de l'Associé Gérant Commandité sur la base du pro rata de tous les Associés Commanditaires.

11.3 La Société aura le droit, si l'Associé Gérant Commandité le détermine ainsi, de satisfaire au paiement du prix de rachat en espèces comme établi dans le Prospectus.

11.4 En outre, les Parts Sociales sont soumises au tarif de rachat obligatoire conformément aux dispositions du Prospectus.

11.5 Les Parts Sociales rachetées par la Société seront annulées.

Title III. Valeur

Art. 12. Evaluation et Calcul de la Valeur de l'Actif Net.

12.1 La valeur de l'actif net de la Société sera déterminée par l'agent administratif de la Société conformément aux Principes Comptables Généralement Admis du Luxembourg, aux lignes directrices et principes établis par l'European Private Equity and Venture Capital Association (EVCA) ainsi qu'aux lignes directrices de l'International Private Equity Valuation (IPEV) en Euro, qui est la devise de référence de la Société, sous la responsabilité de l'Associé Gérant Commandité sur une base trimestrielle et à chaque date déterminée périodiquement par l'Associé Gérant Commandité.

12.2 La valeur de l'actif net de la Société est égale à la différence entre la valeur de son actif brut et de son passif.

12.3 La valeur de l'actif net de la Société basée sur la juste valeur sera déterminée comme suit:

- la valeur des espèces en caisse ou en dépôt, des effets et billets payables à vue et des comptes exigibles, des dépenses payées d'avance, des dividendes en espèces et des intérêts déclarés ou échus susmentionnés mais non reçus, est réputée être leur valeur intégrale, sauf toutefois s'il s'avère improbable qu'elle soit reçue, auquel cas la valeur est déterminée après application des décotes jugées appropriées par l'Associé Gérant Commandité en vue de refléter la valeur réelle de ces actifs;

- les valeurs immobilières et les instruments du marché monétaire cotés ou négociés sur un marché boursier ou tout autre marché organisé seront évalués sur la base du dernier prix connu, à moins que ce prix ne soit pas représentatif, auquel cas la valeur des actifs sera déterminée sur la base de sa juste valeur;

- les investissements dans des titres de participation privée autres que les titres mentionnés ci-dessus seront évalués par l'Associé Gérant Commandité qui prendra en compte les lignes directrices et les principes d'évaluation des Sociétés de Portefeuille établis par l'EVCA, ainsi que les lignes directrices de l'IPEV;

- la valeur des titres et des instruments de marchés financiers qui ne sont ni cotés ni négociés sur un marché réglementé sera évaluée à une juste valeur à laquelle il est estimé qu'ils seront revendus, comme déterminée de bonne foi par et sous la direction de l'Associé Gérant Commandité;

- les investissements dans des titres de participation privée autres que les titres mentionnés ci-dessus seront évalués avec l'aide d'un ou plusieurs évaluateurs indépendants désignés par l'Associé Gérant Commandité à leur juste valeur, comme déterminée par le(s) évaluateur(s) indépendant(s) en accord avec les standards de la profession d'évaluateurs conformément aux lignes directrices et principes de l'ECVA et de l'IPEV.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

La valeur de tous les autres actifs de la Société sera déterminée sur la base du prix d'acquisition incluant tous les coûts, charges et dépenses liés à cette acquisition ou si ce prix d'acquisition n'est pas représentatif, la valeur de tous les autres actifs de la Société sera déterminée sur la base de la juste valeur.

12.4 La valeur de l'actif net par Part Sociale Ordinaire pour chaque trimestre sera mise à disposition des Associés dans les quarante-cinq (45) jours calendaires suivant le trimestre concerné.

Art. 13. Suspension de l'évaluation de la valeur de l'actif net.

13.1 L'Associé Gérant Commandité peut suspendre l'évaluation de la valeur de l'actif net lors de:

- la survenance de circonstances constituant un état d'urgence en vertu duquel la réalisation ou l'évaluation d'une portion substantielle des actifs détenue par la Société s'avérerait impraticable;

- l'indisponibilité des moyens d'information normalement employés pour déterminer le prix ou la valeur de l'actif net des investissements ou du contexte boursier actuel ou du prix du marché; ou

- toute période durant laquelle une des principales bourses de valeur ou autres marchés, sur lesquels une partie substantielle des investissements de la Société est cotée ou négociée, est fermée en-dehors d'une période de congé normal, ou pendant laquelle les négociations sont restreintes ou suspendues.

13.2 Les Associés Commanditaires seront informés d'une telle suspension si, selon l'avis de l'Associé Gérant Commandité, elle semble excéder huit (8) Jours Ouvrables.

Title IV. Gestion et Administration

Art. 14. Gestion.

14.1 La Société est gérée par NEW EUROPE VENTURE EQUITY II, une société à responsabilité limitée constituée et existant sous les lois de Luxembourg, agissant en tant qu'associé gérant commandité et est l'associé gérant commandité pendant la durée de vie de la Société («l'Associé Gérant Commandité»).

14.2 L'Associé Gérant Commandité est responsable de la gestion et de l'administration de la Société et exercera ses fonctions conformément aux dispositions prévues dans le Prospectus.

14.3 Les Associés Commanditaires ne peuvent ni participer ni intervenir dans la gestion de la Société et n'auront aucun droit ou autorité pour agir au nom et pour le compte de la Société de quelque manière que ce soit autrement qu'en exerçant leurs droits en tant qu'Associés Commanditaires lors des Assemblées Générales.

14.4 En cas d'incapacité juridique, de liquidation ou de toute autre situation permanente empêchant l'Associé Gérant Commandité d'agir en sa qualité d'Associé Gérant Commandité de la Société, la Société ne sera pas immédiatement dissoute et liquidée, dès lors qu'un administrateur, qui ne doit pas nécessairement être un Associé Commanditaire, est nommé afin de prendre toutes les mesures urgentes ou de simple gestion administrative, jusqu'à ce qu'une assemblée générale des Associés soit tenue, que cet administrateur convoque dans les quinze (15) jours calendaires de sa nomination. Lors de cette assemblée générale, les Associés peuvent nommer, conformément aux conditions de quorum et de majorité requises pour la modification des Statuts, un remplaçant de l'Associé Gérant Commandité. A défaut d'une telle nomination, la Société sera dissoute et liquidée. La nomination d'un remplaçant de l'Associé Gérant Commandité n'est pas soumise à l'approbation préalable de la CSSF.

Art. 15. Responsabilité. L'Associé Gérant Commandité est conjointement et solidairement responsable de tous les engagements pour autant que ces engagements ne puissent être acquittés par les actifs de la Société. Les Associés Commanditaires s'abstiendront d'agir au nom et pour le compte de la Société de quelque manière ou capacité que ce soit autrement qu'en exerçant leurs droits en tant qu'associés lors des assemblées générales et ne seront responsables qu'à hauteur de leurs souscriptions à la Société.

Art. 16. Autorité - Pouvoirs.

16.1 Sauf disposition contraire prévue dans la Loi de 1915, par les présents Statuts ou par le Prospectus, l'Associé Gérant Commandité est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les présents Statuts à l'Assemblée Générale.

16.2 L'Associé Gérant Commandité aura le pouvoir au nom et pour le compte de la Société, d'exercer et de mettre en œuvre tout ou partie de l'objet de la Société et d'accomplir tous les actes et de conclure et d'exécuter tous les contrats et autre projets qu'il peut estimer nécessaires ou recommandés ou circonstanciés. Plus particulièrement et dans les pleines limites autorisées par la loi, l'Associé Gérant Commandité aura plein pouvoir et autorité pour, au nom et pour le compte de la Société, exercer (ou assurer la direction de la Société, agissant par l'intermédiaire de l'Associé Gérant Commandité) tous les actes qui, selon l'avis raisonnable de l'Associé Gérant Commandité, sont nécessaires ou opportuns pour l'accomplissement de l'objet de la Société, la gestion des investissements de la Société ou dans le cadre des affaires de la Société comme cela est davantage expliqué dans le Prospectus et avec pour but l'atteinte des objectifs d'investissement de la Société.

Art. 17. Représentation. La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la seule signature de l'Associé Gérant Commandité agissant par l'intermédiaire de (i) ses gérants (ayant reçu le pouvoir de sous-déléguer), ou (ii) d'une ou plusieurs

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

autres personnes dûment titulaires d'un pouvoir de signature, ou (iii) de toute(s) personne(s) à la (aux)/quelle(s) ce pouvoir a été délégué par l'Associé Gérant Commandité.

Art. 18. Délégation de pouvoir. L'Associé Gérant Commandité peut à tout moment et sous sa responsabilité sous-déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc chargés d'accomplir des tâches spécifiques. L'Associé Gérant Commandité a le droit de créer et d'établir tout comité et de nommer tous conseillers, gérants et mandataires pour lui fournir des services, de l'assistance, des connaissances, des indications et des recommandations liés à la réalisation de l'objet de la Société. L'Associé Gérant Commandité déterminera les pouvoirs, obligations et rémunérations de ses mandataires et/ou comités, la durée de leur mandat et toutes autres conditions pertinentes nécessaires à leur nomination.

Art. 19. Conflits d'intérêts.

19.1 Aucun contrat ni aucune autre transaction entre la Société et toute autre société ne sera affecté ou invalidé du fait que l'Associé Gérant Commandité ou un ou plusieurs autres dirigeants ou fondés de pouvoirs de la Société y a un intérêt, ou est un dirigeant, un associé, un fondé de pouvoir ou un employé de cette autre société.

19.2 Tout dirigeant ou fondé de pouvoir de l'Associé Gérant Commandité agissant comme dirigeant, fondé de pouvoir ou employé de cette société ou de cette entreprise avec laquelle la Société contractera ou s'engagera de tout autre manière dans une relation d'affaires ne pourra, en raison de cette relation avec l'autre société ou entreprise, être empêché d'examiner et de voter ou d'agir dans le cadre d'un tel contrat ou de tout autre relation d'affaires sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

19.3 Des informations complémentaires sur les conflits d'intérêts sont prévues dans le Prospectus.

Art. 20. Révocation de l'Associé Gérant Commandité. Les Associés Commanditaires auront le droit de révoquer l'Associé Gérant Commandité, conformément aux dispositions prévues dans le Prospectus. L'Associé Gérant Commandité ne participera pas à ce vote.

Title V. Assemblées générales

Art. 21. Assemblée Générale.

21.1 L'Assemblée Générale annuelle sera tenue chaque année à Luxembourg le troisième lundi du mois de mai à 11h00. Si ce jour n'est pas un Jour Ouvrable, l'assemblée sera tenue le Jour Ouvrable suivant.

21.2 D'autres Assemblées Générales peuvent être tenues aux lieux et dates spécifiés dans leur avis de convocation.

21.3 Lors des Assemblées Générales, chaque Associé Commanditaire a le droit à un vote pour chaque Part Sociale entière qu'il détient. En cas de possession conjointe, seul l'Associé premier nommé ou le représentant commun nommé à cette fin et dont le signalement a été donné à la Société peut voter.

21.4 Chaque Associé peut participer lors des Assemblées Générales en nommant par écrit, email, courrier, poste, câble, télégramme ou téléfax, une autre personne pour agir en son nom. Cette personne ne doit pas nécessairement être un Associé Commanditaire. Chaque Associé Commanditaire peut également voter par correspondance, en retournant un formulaire de vote dûment complété et signé fourni par l'Associé Gérant Commandité contenant la date, le lieu et l'ordre du jour de la réunion, les thèmes des résolutions proposées ainsi que pour chaque résolution, trois boîtes autorisant (i) un vote pour, (ii) un vote contre, ou (iii) une abstention de vote. Les formulaires de vote doivent être retournés par chaque Associé Commanditaire concerné au siège social de la Société préalablement à la date de l'Assemblée Général concernée. Seuls les formulaires de vote reçus avant l'Assemblée Générale seront pris en compte pour le calcul du quorum et des votes. Les formulaires de vote n'exprimant ni un vote (pour ou contre les résolutions proposées) ni une abstention sont nuls.

21.5 Chaque Associé Commanditaire peut également participer à une Assemblée Générale par téléphone ou vidéo-conférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à toutes les personnes prenant part à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler les unes aux autres. La participation à une Assemblée Générale par de tels moyens est réputée équivalente à une participation en personne à la réunion.

21.6 A moins que les présents Statuts n'en disposent autrement, les résolutions de l'Assemblée Générale créatrices de droits ou d'obligations de la Société vis-à-vis des tiers ainsi que toutes modifications des Statuts doivent être approuvées par l'Associé Gérant Commandité.

21.7 Toute modification des présents Statuts impliquant une variation des droits d'une classe de Parts Sociales doit être approuvée par une résolution de l'Assemblée Générale et d'assemblée(s) séparée(s) réunissant les détenteurs des Parts Sociales de la classe ou des classes concernées.

21.8 Toute résolution de l'Assemblée Générale ayant pour effet l'abrogation volontaire du statut SICAR en vertu la Loi de 2004 est soumise à l'approbation préalable de la CSSF et approuvée par le vote unanime de tous les Associés Commanditaires.

21.9 Toute modification du Prospectus sera effectuée conformément à ses propres dispositions.

21.10 Un gérant de l'Associé Gérant Commandité présidera en tant que président à chaque assemblée sans avoir aucun droit de vote.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Art. 22. Formalités de convocation.

22.1 L'Associé Gérant Commandité peut de temps à autre, et convoquera, à la réception d'une convocation réclamant la tenue d'une Assemblée Générale signée par un ou plusieurs Associés Commanditaires détenant au moins dix pour cent (10%) du capital social de la Société, une Assemblée Générale à cette fin, dans la mesure où l'Associé Commanditaire réclamant une telle réunion l'estime nécessaire.

22.2 Les avis de convocation seront adressés à tous les Associés Commanditaires aux adresses apparaissant sur le registre des Associés au moins trente (30) Jours Ouvrables avant l'Assemblée Générale annuelle, et quinze (15) jours avant toutes autres Assemblées Générales. Les Associés Commanditaires peuvent renoncer à cette période de convocation seulement si cent pour cent (100%) des Associés Commanditaires consentent à cette renonciation.

22.3 Ces convocations indiqueront l'heure et le lieu de l'Assemblée Générale, les conditions d'admission susvisées, ainsi que l'ordre du jour et les conditions de quorum et de majorité requises par le droit luxembourgeois et, s'ils diffèrent de la loi, par les Statuts. Aucune autre résolution (sauf celle concernant l'ajournement de l'assemblée) ne peut être proposée à l'assemblée.

22.4 Si tous les Associés Commanditaires sont présents ou représentés et qu'ils se considèrent comme dûment convoqués et informés de l'ordre du jour, les Assemblées Générales peuvent avoir lieu sans convocation.

Art. 23. Quorum.

23.1 L'Assemblée générale délibérera valablement conformément aux conditions de quorum établies par l'article 67-1 de la Loi de 1915.

23.2 Toute résolution d'une Assemblée Générale ayant pour effet la modification des présents Statuts doit être adoptée par un quorum de cinquante pour cent (50%) des Parts Sociales émises par la Société au premier appel, si cela n'a pas abouti, aucune condition de quorum ne sera requise lors du second appel.

Art. 24. Vote.

24.1 Toutes les décisions aux assemblées des Associés Commanditaires seront prises par Résolution Ordinaire, Résolution Extraordinaire ou Résolution Spéciale, comme établi dans le Prospectus. Sauf disposition contraire de la loi et des règles ou du Prospectus, les décisions de l'Assemblée Générale seront adoptées par Résolution Ordinaire.

24.2 Le droit pour l'Associé Défaillant d'intervenir dans les Résolutions Ordinaires, les Résolutions Extraordinaires et les Résolutions Spéciales sera suspendu relativement aux Parts Sociales partiellement libérées ou non libérées qu'il détient conformément à l'article 67 (7) de la Loi de 1915.

24.3 Dans le cas où l'Associé Commanditaire a, en rapport avec le problème devant être discuté devant une Assemblée Générale, un conflit d'intérêts, ledit Associé Commanditaire s'abstiendra de voter sur ce problème, et son vote ne sera pas pris en compte en ce qui concerne le quorum.

Title VI. Comptes - Rapports - Distribution

Art. 25. Exercice Social. L'exercice social de la Société commence le 1 er janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

Art. 26. Rapport annuel. La Société publiera un rapport annuel dans un délai de six (6) mois à compter de la fin de l'exercice social concerné.

Art. 27. Surveillance. La situation financière de la Société sera contrôlée par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises indépendants agréés nommés par l'Associé Gérant Commandité. Le réviseur d'entreprises sera rémunéré par la Société et reste en fonction jusqu'à la nomination de son successeur. Le réviseur indépendant remplira toutes les fonctions prévues par la Loi de 2004 et toute autre loi applicable.

Art. 28. Dépositaire.

28.1 La Société adhérera à un contrat de dépositaire et d'agent payeur avec une banque luxembourgeoise (le «Dépositaire»), laquelle doit être conforme aux dispositions de la Loi de 2004.

28.2 Le Dépositaire sera responsable de la surveillance des actifs de la Société ainsi que de la garde sans risque des actifs de la Société qui lui sont confiés.

28.3 Si le Dépositaire souhaite se retirer, l'Associé Gérant Commandité fera de son mieux pour trouver un Dépositaire successeur dans un délai de deux mois à compter de la prise d'effets de ce désistement. Le Dépositaire sera tenu de poursuivre ses activités jusqu'à ce que les actifs de la Société soient transférés à la nouvelle banque. Tout remplacement du Dépositaire sera soumis à l'approbation préalable de la CSSF.

Art. 29. Distribution.

29.1 Sous réserve des exigences du droit luxembourgeois, les distributions seront payables par la Société sur ses Parts Sociales conformément aux dispositions prévues dans le Prospectus.

29.2 L'Associé Gérant Commandité ne fera pas faire à la Société de distributions (i) à moins qu'il n'y ait suffisamment de liquidités disponibles; ou (ii) qui rendraient la Société insolvable, ou (iii) qui entraîneraient une chute du capital social de la Société, augmenté de ses primes d'émission, en-dessous d'un montant d'un million d'euros (EUR 1.000.000,-); ou

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

(iv) qui, selon l'avis de l'Associé Gérant Commandité, laisseraient ou pourraient laisser la Société avec des fonds insuffisants pour répondre à des obligations éventuelles ou futures.

Title VII. Dissolution - Liquidation

Art. 30. Dissolution.

30.1 La Société ne cesse pas d'exister suite au décès, à la suspension des droits civiques, à la mise en liquidation judiciaire ou en procédure d'insolvabilité d'un ou plusieurs de ses Associés, y compris pour éviter toute confusion, de l'Associé Gérant Commandité. La Société peut être dissoute à tout moment, sous réserve de l'approbation de la CSSF, avec l'accord de l'Associé Gérant Commandité et par décision d'une Résolution Extraordinaire comme établie dans le Prospectus.

30.2 En cas de retrait ou de destitution de l'Associé Gérant Commandité, la Société sera dissoute sauf si (i) sa continuation est autorisée, et que la nomination d'un nouvel associé gérant commandité l'est également et si (ii) les articles de constitution de la Société ont été modifiés afin de définir que le nouvel associé gérant commandité assume les droits et supporte les obligations d'Associé Gérant Commandité.

30.3 Conformément au droit luxembourgeois, si le capital de la Société tombe en-dessous de la moitié du capital social minimum, l'Associé Gérant Commandité doit soumettre la question de la dissolution de la Société à l'Assemblée Générale au cours de laquelle les décisions sont prises conformément aux conditions prévues par l'article 67-1 de la Loi de 1915. Si le capital de la Société tombe en-dessous du quart du capital social minimum de la Société, l'Associé Gérant Commandité doit soumettre la question de la dissolution de la Société à l'Assemblée Générale où aucune condition de quorum n'est requise et cours de laquelle les décisions sont prises par les Associés Commanditaires détenant au moins un quart des Parts Sociales représentées lors de l'assemblée.

Art. 31. Liquidation.

31.1 Une fois la Société dissoute ou liquidée, plus aucune activité ne sera conduite, sauf en ce qui concerne les activités nécessaires à la liquidation ordonnée des affaires de la Société et à la distribution des actifs de la Société entre les Associés Commanditaires, ce qui sera effectué par le liquidateur.

31.2 Une fois la Société liquidée, le liquidateur peut vendre quelques ou tous les actifs de la Société aux meilleurs termes possibles ou peut à sa discrétion (soumise aux conditions établies dans le paragraphe-ci-dessous) distribuer quelques ou tous les actifs de la Société en espèces conformément aux dispositions prévues par le Prospectus.

31.3 Le Liquidateur obligera la Société à payer toutes ses dettes, obligations et engagements ainsi que tous les frais de liquidation, et les actifs de la Société restants après un tel paiement seront distribués parmi les Associés Commanditaires sur la même base que les distributions en vertu des dispositions concernées dans le Prospectus. Le Liquidateur ne sera pas (en sa qualité en tant que telle) un Associé Commanditaire de la Société.

31.4 Les montants qui n'ont pas été réclamés par les associés de la Société à la fin de la liquidation seront versés en dépôt à la Caisse des Consignations à Luxembourg. Si ces montants ne devaient pas être réclamés durant la période de prescription, ils pourraient être annulés.

Title VIII. Dispositions générales

Art. 32. Modifications. A moins qu'il n'en soit disposé autrement, les présents Statuts peuvent être modifiés de temps à autre par l'Assemblée Générale qui est soumise aux conditions de quorum et de vote requises par le droit luxembourgeois, et doit obtenir le consentement de l'Associé Gérant Commandité.

Art. 33. Droit applicable. tous les points non régis par les présents Statuts seront soumis aux dispositions de la Loi de 1915 et de la Loi de 2004.

Dispositions transitoires

(1) Le premier exercice social de la Société commence aujourd'hui et se termine le 31 décembre 2013.

(2) La première assemblée générale annuelle se tiendra à Luxembourg, le lundi 20 mai 2014, à 11h.

Souscription et Paiement

Les souscripteurs prénommés et représentés comme établis ci-dessus, déclarent souscrire pour les Parts Sociales suivantes:

New Europe Venture Equity II:	Une (1) Part Sociale Ordinaire de Classe A.
Konstantin Georgiev PETROV:	Quinze mille cinq cents (15.500) Parts Sociales Ordinaires de Classe A
Neo Investments OOD	Quinze mille cinq cents (15.500) Parts Sociales Ordinaires de Classe A
TOTAL	Trente et un mille une (31.001) Parts Sociales Ordinaires de Classe A

Ces Parts Sociales ont été entièrement libérées par paiement en espèce, de telle sorte que le montant de trente et un mille un euros (EUR 31.001,-) est dès à présent à la libre disposition de la Société, preuve ayant été donnée au notaire soussigné.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Déclaration

Le notaire rédacteur du présent acte déclare que les conditions établies aux articles 26, 26-3 et 26-5 de la Loi de 1915 ont été vérifiées et en constate expressément l'accomplissement.

Dépenses

Les dépenses, frais, rémunérations ou charges de toutes espèces qui incombent à la Société suite à sa constitution sont estimés à approximativement deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-).

Assemblée générale des associés

Aussitôt après la constitution de la Société, les personnes susnommées, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme régulièrement convoqués, ont immédiatement procédé à une assemblée générale extraordinaire des associés de la Société. Après avoir en premier lieu vérifié qu'elle était régulièrement constituée, l'assemblée a adopté les résolutions suivantes:

Première résolution

Le siège social de la Société est établi à L-1653 Luxembourg 2, avenue Charles de Gaulle.

Deuxième résolution

Le réviseur d'entreprise agrée de la Société est Mazars Luxembourg, une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, Grand-Duché of Luxembourg et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B159962. Le réviseur d'entreprise reste en fonction jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle des Associés approuvant les comptes au 31 décembre 2013.

Dont le présent acte notarié a été rédigé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare qu'à la demande des parties comparantes ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais suivie d'une version française et en cas de litiges entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Le document a été lu aux parties comparantes, connues du notaire par leur nom, prénom, état civil et demeure, lesdites personnes ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: Drauth, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 03 décembre 2012. Relation: LAC/2012/57177. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Irène Thill.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 19 décembre 2012.

Référence de publication: 2013002607/1024.

(130001462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2013.

VeriFone Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.006,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 165.578.

—

In the year two thousand and twelve, on the twenty-first of December.

Before US Maître Henri BECK, notary, residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

VeriFone Bermuda Holdings L.P., a limited partnership registered with the Bermudean Trade Register under number 46662, having its address at Canon's Court, 22 Victoria Street, HM 12 Hamilton, Bermuda, here represented by Ms. Peggy Simon, private employee, with professional address at 9 Rabatt, L-6475 Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy established on December 19 th , 2012.

The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the entity appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing entity, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing entity is the sole shareholder of the private limited liability company ("société à responsabilité limitée") established in Luxembourg under the name of "VeriFone Luxembourg S.à r.l.", registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 165.578, having its registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Edouard Delosch, notary public

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

residing in Rambrouch, dated December 16 th , 2011, published in the Memorial C - Recueil des Sociétés et Associations under number 301, on February 3 rd , 2012 (the "Company"). The Company's articles of association have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary, dated June 20 th , 2012, published in the Memorial C - Recueil des Sociétés et Associations under number 1857, on July 26 th , 2012.

II. The Company's share capital is set at twenty thousand six US Dollars (USD 20,006.-) represented by twenty thousand six (20,006) shares, with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) each.

III. The appearing entity, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolved to change the end of the current financial year of the Company, from December 31 st to October 31 st , so that the current financial year which started on December 16 th , 2011, terminated on October 31 st , 2012.

Second resolution

Pursuant to the above resolution, article 13 of the articles of association of the Company is amended and shall henceforth read as follows:

" **Art. 13. Financial year.** The company's financial year runs from the first of November to the thirty-first of October of each year".

Third resolution

Pursuant to the above resolutions, article 20 of the articles of association of the Company is amended and shall henceforth read as follows:

" **Art. 20. Transitory measures.** Exceptionally the first financial year shall begin today and end on the 31 st day of October 2012".

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing entity, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing entity and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Echternach, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the entity appearing, who is known to the notary by her Surname, Christian name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède

L'an deux mille douze, le vingt-et-un décembre.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

VeriFone Bermuda Holdings, L.P., une société en commandite exemptée, enregistrée au Registre du Commerce des Bermudes sous le numéro 46662 et ayant pour adresse le Canon's Court, 22 Victoria Street, HM 12 Hamilton, Bermudes, ici représentée par Mme Peggy Simon, employée privée, avec adresse professionnelle au 9 Rabatt, L-6475, Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 19 décembre 2012.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est l'associée unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de VeriFone Luxembourg S.à r.l., enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 165.578, ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Rambrouch en date du 16 décembre 2011, publié au Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 301, le 3 février 2012 (la «Société»). Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par un acte du notaire instrumentaire en date du 20 juin 2012, publié au Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1857, le 26 juillet 2012.

II. Le capital social de la Société est fixé à vingt-mille six dollars US (USD 20.006,-) divisé en vingt-mille six (20.006) parts sociales d'un montant d'un dollar US (USD 1,-) chacune.

III. La comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique a décidé de modifier la date de fin de l'exercice social en cours de la Société, du 31 décembre au 31 octobre, de sorte que l'exercice social en cours qui a commencé le 16 décembre 2011 s'est terminé le 31 octobre 2012.

Deuxième résolution

Suite à la résolution ci-dessus, l'article 13 des statuts de la Société est modifié pour qu'il ait désormais la teneur suivante:

« **Art. 13. Exercice social.** L'exercice social commence le 1 er novembre et se termine le 31 octobre de chaque année».

Troisième résolution

Suite aux résolutions ci-dessus, l'article 20 des statuts de la Société est modifié pour qu'il ait désormais la teneur suivante:

« **Art. 20. Dispositions transitoires.** Exceptionnellement le premier exercice commencera le jour de la constitution pour finir le 31 octobre 2012».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Echternach, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connue du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 27 décembre 2012. Relation: ECH/2012/2298. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 3 janvier 2013.

Référence de publication: 2013002136/97.

(130001244) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2013.

International Shopping Centre Investment S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 6.000.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 154.553.

—

En date du 31 décembre 2012, les actionnaires de La Société ont pris les résolutions suivantes:

Prolonger le mandat de la personne chargée du contrôle des comptes, KPMG AUDIT, devenu le 3 Octobre 2011 KPMG Luxembourg S.à.r.l. (R.C.S. Luxembourg B 149133) jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

International Shopping Centre Investment S.A.
Jorge Pérez Lozano
Administrateur B

Référence de publication: 2013003959/15.

(130003904) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

Hola Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 155.877.

—

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration en date du 29 novembre 2012

L'Administrateur unique décide de transférer le siège social de la Société du 35 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg au 41 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, en date du 1 er décembre 2012.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2013003946/13.

(130003792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

Oxbow Sulphur & Fertiliser S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 5.000.000,00.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 5, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 144.513.

—

EXTRAIT

- Il résulte des résolutions prises par le conseil de gérance de la Société tenues en date du 11 décembre 2012 que la démission de Monsieur Dirk Van Meurs, gérant, né le 08 janvier 1944, demeurant à 70, Goldsworth Road, Woking, GB-GU21 6LQ Surrey (Royaume-Uni) de ses fonctions de Gérant B a été acceptée.

Cette démission prend effet à partir du 31 décembre 2012.

- Le conseil de gérance est désormais constitué de trois gérants comme suit:

1. Gérants de catégorie A:

i. Monsieur David Eric Paul JOHNSON gérant de société né le 22 juin 1968, USA résidant à 1450 Lake Robbins Drive, Suite 500, The Woodlands, TX 77380, (Etats-Unis d'Amérique) et;

ii. Monsieur Patrick Sjoerd BRUNING, gérant de société né le 05 juillet 1966 à Rotterdam, Pays bas résidant à Van Voorschotenlaan 2, NL-2597 PB Den Haag, (Pays Bas).

2. Gérant de catégorie B:

i. Maître Charles DURO, avocat, né le 05 juin 1958 à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), demeurant professionnellement à 03, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg);

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations

Luxembourg.
Pour la société
Un mandataire

Référence de publication: 2013004136/26.

(130003220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

Barjac S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 153.867.

—

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par le conseil d'administration lors d'une réunion tenue en date du 7 décembre 2012 que:

- Monsieur Max GALOWICH, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, a été nommé Président du conseil d'administration pour la durée de son mandat d'administrateur de la Société qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2012.
Pour la Société
Un mandataire

Référence de publication: 2013003662/17.

(130004214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Bosnia Broadband S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 23.493.645,24.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 153.262.

—

Il résulte d'un contrat de transfert de parts, signé en date du 13 décembre 2012, que l'associé de la Société, Godolphin Services Limited, a transféré la totalité des 594.927.048 parts sociales qu'il détenait dans la Société à;

- Slovenia Broadband S.à r.l

Les parts de la Société sont désormais réparties comme suit:

Slovenia Broadband S.à r.l . . . . . 2.349.364.524 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2013.

Bosnia Broadband S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2013003652/17.

(130003245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

Swiss Life Products (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 23, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 131.594.

—

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la Société, tenue à Strassen le 14 décembre 2012

Lors de la réunion du Conseil d'administration tenue le 14 décembre 2012, les Administrateurs de la Société ont acté, avec effet immédiat, ce qui suit:

- la démission de Monsieur Ivo Furrer en tant que membre du Conseil d'administration;

- la nomination par voie de cooptation et conformément à l'article 10 des Statuts, de Monsieur Nils Frowein, de nationalité allemande, né à Wuppertal (Allemagne) le 14 mai 1964 et demeurant professionnellement au 40, General-Guisan-Quai, 8022 Zurich (Suisse), en tant que membre du Conseil d'administration jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Swiss Life Products (Luxembourg) S.A.

Javier Lastra

Membre du Comité de Direction

Référence de publication: 2013004271/20.

(130003431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

Swiss Life Participations Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 25, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 125.334.

—

Extrait de la réunion du Conseil d'Administration de la Société, tenue à Strassen le 14 décembre 2012

Lors de la réunion du Conseil d'administration tenue le 14 décembre 2012, les Administrateurs de la Société ont acté, avec effet immédiat, ce qui suit:

1. Conseil d'administration

- la démission de Monsieur Ivo Furrer en tant que membre du Conseil d'administration;

- la nomination par voie de cooptation, conformément à l'article 11 des Statuts, de Monsieur Nils Frowein, de nationalité allemande, né à Wuppertal (Allemagne) le 14 mai 1964 et demeurant professionnellement au 40, General-Guisan-Quai, 8022 Zurich (Suisse), en tant que membre du Conseil d'administration, classe B, jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires.

2. Délégués à la gestion journalière

- la démission de Monsieur Rolando Alfieri en tant que délégué à la gestion journalière.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Pour extrait sincère et conforme
Swiss Life Participations Luxembourg S.A.
Javier LASTRA
Membre du Comité de Direction

Référence de publication: 2013004270/23.

(130003959) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

Systemat Belux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4702 Pétange, 24, rue Robert Krieps.

R.C.S. Luxembourg B 157.724.

—

Les comptes annuels au 31 mars 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2013.

Référence de publication: 2013004272/10.

(130003680) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

SGI Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6142 Junglinster, 6, rue Rham.

R.C.S. Luxembourg B 55.943.

—

Au cours de l'assemblée générale ordinaire de SGI CONSULTING S.A. du 21 juin 2012, il a été décidé de

Le renouvellement pour une durée de un an du mandat du Président du Conseil d'Administration de:

- Monsieur Albert VAN WETTER

Le renouvellement pour une durée de un an du mandat d'Administrateur de:

- Madame Jenny PAIZI
- Monsieur Marcel SAUBER
- Monsieur Laurent NILLES
- Monsieur Jean-Claude BELTRAME
- Monsieur Claude TOUILLOUX
- Monsieur Vassilios TSAMOURTZIS

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 21 juin 2012.
Albert VAN WETTER
Président

Référence de publication: 2013004283/21.

(130003770) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

SGI Ingénierie S.A. Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-6142 Junglinster, 6, rue Rham.

R.C.S. Luxembourg B 7.463.

—

Au cours de l'assemblée générale ordinaire de SGI INGENIERIE S.A. LUXEMBOURG du 22 juin 2012, il a été décidé de:

- La renouvellement pour une durée de un an du mandat du Président du Conseil d'Administration de:

Monsieur Marcel SAUBER.

- Le renouvellement pour une durée de un an du mandat d'Administration de:

* Monsieur Jean-Pierre SINNER
* Monsieur Guy HANSEN
* Monsieur Laurent NILLES
* Monsieur Bruno THUNUS
* Madame Françoise FERRING
* Monsieur Albert VAN WETTER
* Monsieur Jean-Claude BELTRAME
* Monsieur Claude TOUILLOUX

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 22 juin 2012.
Marcel SAUBER
Président

Référence de publication: 2013004285/24.
(130003771) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

SGI Ingénierie S.A. Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-6142 Junglinster, 6, rue Rham.
R.C.S. Luxembourg B 7.463.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 27 décembre 2012.
Bruno THUNUS
Administrateur

Référence de publication: 2013004284/12.
(130003287) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

RREI Villeneuve S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-3378 Livange, 13, rue de Peppange.
R.C.S. Luxembourg B 147.098.

—

En date du 20 décembre 2012, l'associé unique de la Société, RREI Holding S.A., a transféré la totalité des 500 parts sociales qu'il détenait dans la Société à:

- Monsieur Michel ROSENBERG, né le 28 octobre 1951 à Boulogne-Billancourt, France, résidant à l'adresse suivante: 186-188, Route de Longwy, L-1940 Luxembourg.

Les parts de la Société sont désormais réparties comme suit:

Monsieur Michel ROSENBERG . . . . . 500 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2013.
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2013004239/18.
(130003297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

Société de Participations Agro-Industrielles, en abrégé SOPAGRI, société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 23.708.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Société de Participations Agro-Industrielles, en abrégé SOPAGRI, société de gestion de patrimoine familial
Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013004262/12.
(130003615) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

Smart-IT S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8325 Mamer, 29, route de Kehlen.
R.C.S. Luxembourg B 139.156.

—

Par la présente j'ai l'honneur de présenter ma démission de mes fonctions de gérant de la société Smart IT Sàrl (la "Société"), immatriculée au registre de commerce et des société de Luxembourg sous le numéro B 139156 avec effet au 31. décembre 2012.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Luxembourg, le 06 décembre 2012.
Smart IT Sàrl
29, route de Kehlen
L-8325 Mamer
Signature
Mamer, le 06 décembre 2012. Romain GENSON.

Référence de publication: 2013004261/16.

(130003810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

CForClean, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4832 Rodange, 462, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 166.892.

—

Il résulte d'une cession de parts sociales en date du 12/12/2012, que le capital social de la société à responsabilité limitée CForClean se compose dorénavant comme suit:

QUARANTA Romuald,
né le 12.07.1973 à F-Thionville,
demeurant à B-6780 Hondelange,
17, rue des Rochers . . . . . 400 parts sociales
KISIEL Michel,
né le 03.11.1970 à B-Montignies-sur-Sambre,
demeurant à B-6720 Habay la Neuve,
31, rue Bernard d'Everlange . . . . . 75 parts sociales
LAUX Yves,
né le 09.03.1975 à F-Algrange,
demeurant à F-57650 Havange,
1, Place du Calvaire . . . . . 25 parts sociales
Total: . . . . . 500 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09.01.2013.
G.T. Experts Comptables S.àr.l.
Luxembourg

Référence de publication: 2013004541/26.

(130004839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

Catur Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 160.153.

—

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte d'un acte de clôture de liquidation reçu par le notaire Martine SCHAEFFER, de résidence à Luxembourg, en date du 21 décembre 2012, enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 27 décembre 2012, LAC/2012/62439, aux droits de soixante-quinze euros (75.- EUR), que la société à responsabilité limitée «CATUR HOLDINGS Sàrl», avec siège social à L-2163 Luxembourg, 40, Avenue Monterey, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 160.153 (la «Société»), constituée suivant acte reçu par le notaire Roger ARRENSDORFF, notaire alors de résidence à Mondorf-les-Bains en date du 25 mars 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 743 du 18 avril 2011. Les statuts de la société n'ont pas été modifiés depuis.

La Société a volontairement été mise en liquidation suivant acte du Notaire instrumentaire date du 15 octobre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 24 du 4 janvier 2013.

a été clôturée et que par conséquence la société est dissoute.

Les livres et autres documents de la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans après la clôture de liquidation au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 9 janvier 2013.

Référence de publication: 2013004532/23.

(130004847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

CCA Sport S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 4, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 167.410.

—

Le siège social de la société est transféré au 4 Grand Rue à L-1660 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2012.
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2013004536/12.

(130004380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

Affich'Net Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3337 Hellange, 25, Munnereferstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 112.013.

—

Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19/12/2012 à 15 H

La Société AFFICH'NET SARL a pris la résolution suivante:

Première résolution

Suite à la cession de parts sociales en date du 07 Octobre 2008, ladite société ne possède plus dorénavant qu'un seul associé, à savoir Mr Fernando DE CASTRO, demeurant au 4 Rue Mazelle F-57000 METZ ,qui détient donc les 100 parts du capital social.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus par leur nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé la présente minute

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 19/12/2012.
Mr Fernando DE CASTRO / Mme C.SIMON / Mme A. VERDE
Président / Secrétaire / Scrutateur

Référence de publication: 2013004471/19.

(130004297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

Armat Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 144.456.

—

Extrait des résolutions des actionaires prises en date du 3 janvier 2013 à Luxembourg

Il résulte du procès-verbal des décisions des actionnaires prises en date du 3 Janvier 2013, que les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. Prendre acte de la démission de Monsieur Andrea La Magra de son mandat d'Administrateur de la Société et Monsieur Mauro Cadorin de son mandat d'Administrateur de la Société, avec effet au 3 janvier 2013, et nommer les personnes suivantes en tant qu'Administrateurs de la Société, avec effet au 3 janvier 2013, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2016:

- Monsieur Didier Bensadoun, né le 30 juillet 1970, à Marseille (France), ayant son adresse professionnelle au 5 rue de l'ordre de la couronne de chêne L-1361 Luxembourg, Luxembourg.

- Monsieur Antoine Bohler, né le 24 mars 1950 à Bâle (Suisse), ayant son adresse professionnelle au 22 Chemin des Corbillettes L-1218 Le Grand Sacconnex, Suisse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Luxembourg, le 3 Janvier 2013.
ARMAT INVESTMENT S.A.

Référence de publication: 2013004488/21.

(130004633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

Banque LBLux, Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 3, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 11.035.

—

Mit Beschluss des Aufsichtsrats vom 14. Dezember 2012 wurden die Herren Alain Weber, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg (Vorsitzender des Vorstands) und Norbert Palsa, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg (Mitglied des Vorstands) mit Wirkung zum 14. Dezember 2014 zu Mitgliedern des Vorstands der Banque LBLux S.A. ernannt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 9. Januar 2013.
Banque LBLux S.A.

Référence de publication: 2013004497/13.

(130004569) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

AC & K S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9952 Drinklange, 26, Ëlwenterstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 96.252.

—

Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège de la société le 08 janvier 2013

Renouvellement du mandat d'administrateur de Mr Richelle Etienne, né le 30/04/1970 à Uccle, demeurant à 10 rue de la pature à F-89520 Treigny, pour une durée de 6 ans

Renouvellement du mandat d'administrateur de Ali Suha Doratli, né le 01/01/1951 à Ankara, demeurant à kilyos yolu kinik sokak Vip Konutlari n°53 Sariyer Istanbul, pour une durée de 6 ans

Renouvellement du mandat d'administrateur de Yavuz Sevket Doratli, né le 23/08/1980 à Ankara, demeurant à kilyos yolu kinik sokak Vip Konutlari n°53 Sariyer Istanbul, pour une durée de 6 ans

Nomination en tant qu'administrateur de Gérard Paulus, né le 18/04/1960 à Verviers, demeurant à 4 Place Natalis B-4801 Verviers, pour une durée de 6 ans

Nomination en tant qu'administrateur délégué de Gérard Paulus, né le 18/04/1960 à Verviers, demeurant à 4 Place Natalis B-4801 Verviers, pour une durée de 6 ans

Démission de son poste d'administrateur de Jean-Marie Defrère.

Démission de son poste d'administrateur délégué de Jean-Marie Defrère.

Référence de publication: 2013004469/20.

(130004451) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

Alpha S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1309 Luxembourg, 8, rue Charles IV.

R.C.S. Luxembourg B 112.528.

—

Extrait de l'assemblée générale ordinaire en date du 21 juillet 2011 à Luxembourg

L'assemblée générale constate que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont venus à échéance.

L'assemblée générale renouvelle les mandats des administrateurs jusqu'à l'assemblée générale de l'année 2017 comme suit:

Monsieur Castel Patrick, administrateur, avec adresse professionnelle à L-1309 Luxembourg, 8, rue Charles IV

Monsieur Stergios Papageorgiu, administrateur, avec adresse professionnelle à L-1309 Luxembourg, 8, rue Charles IV

Monsieur Dermentzoglou Alexandre, administrateur, avec adresse professionnelle à L-1309 Luxembourg, 8, rue Charles IV

L' assemblée générale décide de renouveler le mandat des administrateurs-délégués jusqu'à l'assemblée générale de l'année 2017 comme suit:

Papageorgiu Stergios, administrateur-délégué, avec adresse professionnelle à L-1309 Luxembourg, 8, rue Charles IV

Castel Patrick, administrateur-délégué, avec adresse professionnelle à L-1309 Luxembourg, 8, rue Charles IV.

Les administrateurs-délégués ont le pouvoir d'engager la société sous leurs signatures conjointes en toute circonstance.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale de l'année 2017 comme suit:

Fiduplan S.A., RCS B44.563 avec siège social à L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Fiduplan S.A.

Référence de publication: 2013004479/27.

(130004723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

Akdime Immobilier Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 19, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 114.365.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour AKDIME IMMOBILIER SARL
FIDUCIAIRE DES PME SA

Référence de publication: 2013004477/11.

(130004372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

---

iii European Property SICAV-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 137.555.

—

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Aktionärsversammlung (die „Versammlung") der Gesellschaft vom 10. Dezember 2012

Fünfter Beschluss

Die Versammlung beschließt, die Amtszeit des Verwaltungsratsmitglieds Herr Dr. Joachim Beckert auf weitere 2 Jahre zu verlängern, so dass diese bis zur jährlichen Aktionärsversammlung, die im Jahre 2014 abgehalten wird, und bis Nachfolger ernannt und genehmigt sind, andauern wird.

Sechster Beschluss

Die Versammlung beschließt, Deloitte S.A. als Wirtschaftsprüfer der Gesellschaft bis zur jährlichen Aktionärsversammlung, die im Jahre 2013 abgehalten wird, und bis Nachfolger ernannt und genehmigt sind, zu bestätigen.

Référence de publication: 2013004457/16.

(130004729) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

Bluestar Elkem International Co., Ltd. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: NOK 130.000.000,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 159.902.

—

Par résolutions prises en date du 27 juin 2012, le conseil de gérance a décidé de transférer le siège social de la société du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, avec effet au 1 er juillet 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 9 janvier 2013.

Référence de publication: 2013004503/13.

(130004936) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

Techniroute S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1320 Luxembourg, 24, rue de Cessange.

R.C.S. Luxembourg B 42.521.

—

EXTRAIT

Rectificatif à la publication L120192799 déposée le 9 novembre 2009

Suite à une cession de parts dûment acceptées par la société, le capital social de la société est détenu comme suit:

Le capital social est fixé à la somme de cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000), divisé en cinq cents (500) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de deux cent cinquante euros (EUR 250) chacune.

Ces parts sociales appartiennent à:

a) Monsieur Aldo Di Michele, employé privé, demeurant à
L - 9177 Niederfeulen,1 A, route de Bastogne, trois cent quinze parts: 315

b) La société C.W.A. S.à r.l., société à responsabilité limitée, dont le siège social est sis à
L-6955 Rodenbourg, 2 rue d'Eschweiler, cent vingt-cinq parts: 125

c) Monsieur Dan Di Michele, employé privé, demeurant à
L - 5842 Hesperange, 3, am Weischbaendchen, soixante parts: 60

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Techniroute S.à r.l.
Aldo Di Michele
Gérant

Référence de publication: 2013004451/23.

(130003916) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

ESO Luxco II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 95.900,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 124.707.

—

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg concernant:

- Monsieur Richard Butler, Gérant de classe A de la société, dont l'adresse professionnelle est désonnais située au Palladium House, 2 nd Floor, 1-4 Argyll Street, London W1F 7TA;

- Monsieur Dimitrios Ntinopolous, Gérant de classe B de la société, dont l'adresse professionnelle est désormais située au Palladium House, 2 nd Floor, 1-4 Argyll Street, London W1F 7TA.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2013.
Pour ESO Luxco II S.à r.l.
Signatures

Référence de publication: 2013004619/18.

(130004631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

European Seals S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 168.455.

—

Par résolutions signées en date du 20 décembre 2012, l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes:

1. Nomination d'Alexandre Prost-Gargoz, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au mandat de Membre du Conseil d'Administration, avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2012 et qui se tiendra en 2013

2. Nomination de Frank Przygodda, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au mandat de Membre du Conseil d'Administration, avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2012 et qui se tiendra en 2013

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

3. Nomination de Manfred Schneider, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au mandat de Commissaire aux comptes, avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2012 et qui se tiendra en 2013

4. Acceptation de la démission d'Ian Kent, avec adresse professionnelle au 47, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg de son mandat de Membre du Conseil d'Administration, avec effet immédiat

5. Acceptation de la démission de Simon Barnes, avec adresse professionnelle au 47, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg de son mandat de Membre du Conseil d'Administration, avec effet immédiat

6. Révocation de Ganash Lokanathen, avec adresse professionnelle au 47, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg de son mandat de Commissaire aux comptes, avec effet immédiat

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2012.

Référence de publication: 2013004599/28.

(130004317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

Promotions de Luxe Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3333 Hellange, 6, Hoenerwee.

R.C.S. Luxembourg B 97.097.

—

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de dissolution de société, reçu par Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage, en date du 18 décembre 2012, numéro 2012/2770 de son répertoire, enregistré à Capellen, le 21 décembre 2012, relation: CAP/2012/5012 de la société à responsabilité limitée "PROMOTIONS DE LUXE SARL", avec siège social à L-3333 Hellange, 6, Hoenerwee, inscrite au RCS à Luxembourg sous le numéro B 97 097, constituée suivant acte reçu par Maître Aloyse BIEL, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 29 octobre 2003, publié au Mémorial C numéro 1347 du 18 décembre 2003, ce qui suit:

- Monsieur Antonio COLACI et Madame Anna ALESSI, seuls associés, ont déclaré procéder à la dissolution et à la liquidation de la société prédite, avec effet au 18 décembre 2012,

- la société dissoute n'a plus d'activités.

- les associés ont déclaré en outre que la liquidation de la prédite société a été achevée et qu'ils assument tous les éléments actifs et passifs éventuels de la société dissoute.

- que les livres et documents de la société dissoute resteront déposés pendant la durée de cinq années à l'adresse suivante: L-5752 Frisange, 4, An der Klaus.

Bascharage, le 7 janvier 2013.

Pour extrait conforme

Alex WEBER

Le notaire

Référence de publication: 2013004447/26.

(130003730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

Goofer Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2160 Luxembourg, 15, rue Münster.

R.C.S. Luxembourg B 81.401.

—

Assemblée générale extraordinaire du 20/12/2012

Entre les soussignés:

Monsieur Bernimont Patrick, né le 09 juillet 1966 à Luxembourg, demeurant à L-8261 Mamer, 80 rue Dange-St-Romain, et

Monsieur Imbert Jean-Matthieu, né le 10 mai 1977 à Strasbourg, demeurant à L-2723 Howald, 101 rue Eugène Welter, et

Monsieur Coller Alan, né le 12 janvier 1968 à Adelaïde, demeurant à 5540 Port Pirie, 80 Goode Road, South Australia

A été convenu ce qui suit:

- Monsieur Bernimont Patrick, prénommé, cède 207 parts sociales à Monsieur Coller Alan, prénommé.

- Monsieur Imbert Jean-Matthieu, prénomé, cède 69 parts sociales à Monsieur Coller Alan, prénommé.

- Révocation de M Bernimont Patrick, prénommé, en tant que gérant avec effet immédiat.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

- Nomination de M Imbert Jean-Matthieu, prénommé, en tant que gérant technique avec effet immédiat.

- Nomination de M Coller Alan, prénommé, en tant que gérant administrative avec effet immediat.

Les cessionnaires sont propriétaires à compter de ce jour des parts sociales leurs cedes et ils ont le droit aux revenus et benefices dont ces parts sont productives à ce jour. Les cessionnaires sont subrogés dans tous les droits et obligations attachés aux parts cedes.

Fait à Luxembourg le 20 décembre 2012. Bernimont Patrick / Imbert Jean-Matthieu / Coller Alan.

Référence de publication: 2013004441/24.

(130003729) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

Adler Lux Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 130.546.

—

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2013.

Référence de publication: 2013004459/10.

(130004893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

Riskelia Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 172.172.

—

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'actionnaire unique en date du 21 décembre 2012 que:

- Monsieur Jean de COURREGES, président du conseil d'administration et administrateur, a été reconduit dans ses fonctions jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2014;

- Messieurs Jean-Jacques OHANA et Armand CASTIEL, administrateurs, ont également été reconduits dans leurs fonctions jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2014;

- PriceWaterhouseCoopers S.àr.l. a été reconduit dans ses fonctions de réviseur d'entreprises agréé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2013.

Pour Riskelia Fund

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013004448/20.

(130003494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

Dealux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4988 Sanem, 7, rue de la Fontaine.

R.C.S. Luxembourg B 152.736.

—

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de dissolution de société, reçu par Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage, en date du 21 décembre 2012, numéro 2012/2825 de son répertoire, enregistré à Capellen, le 27 décembre 2012, relation: CAP/2012/5058 de la société à responsabilité limitée "DEALUX s.à r.l.", avec siège social à L-4988 Sanem, 7, rue de la Fontaine, inscrite au RCS à Luxembourg sous le numéro B 152 736, constituée suivant acte reçu par Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage, en date du 12 avril 2010, publié au Mémorial C numéro 1191 du 8 juin 2010, ce qui suit:

- Madame Emine PODRIMQAK née XHEMA, seule associée, a déclaré procéder à la dissolution et à la liquidation de la société prédite, avec effet au 21 décembre 2012,

- la société dissoute n'a plus d'activités.

- l'associée a déclaré en outre que la liquidation de la prédite société a été achevée et qu'elle assume tous les éléments actifs et passifs éventuels de la société dissoute.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

- que les livres et documents de la société dissoute resteront déposés pendant la durée de cinq années à l'adresse suivante: L-4988 Sanem, 7, rue de la Fontaine.

Bascharage, le 7 janvier 2013.

Pour extrait conforme

Alex WEBER

Le notaire

Référence de publication: 2013004438/25.

(130003735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

---

ekos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7759 Bissen-Roost, 10, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 157.733.

—

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2012. Léonie GRETHEN.

Référence de publication: 2013004455/10.

(130004484) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

Speedy Invest Holding, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1835 Luxembourg, 17, rue des Jardiniers.

R.C.S. Luxembourg B 166.235.

—

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales en date du 18 décembre 2012:

que Jacques Le Foll a transféré 12.500 parts sociales, ayant une valeur nominale de 1 euro chacune, à JFL Holding, une société civile, constituée et régie par le droit français, immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 790 175 483, ayant son siège social au 7, rue Galilée, F-75116 Paris, France.

Désormais, l'associé unique de la Société est donc le suivant:

- JFL Holding

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2013004893/19.

(130004963) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

Solomo 365 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 171.351.

—

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de transfert de parts du 20 décembre 2012 que la société Wychwood Capital Partners SARL (société enregistrée au Luxembourg sous le numéro B170724), ayant son siège social au 64 rue Principale, L-5367 Schuttrange, a cédé:

- 2,500 parts sociales de la Société Solomo365 S.à r.l. à la société SRG-Holding S.à r.l. (société enregistrée au Luxembourg sous le numéro B171864), ayant son siège social au 64 rue Principale, L-5367 Schuttrange.

- 3,437 parts sociales de la Société Solomo365 S.à r.l. à la société Tarleton Holdings S.à r.l. (société enregistrée au Luxembourg sous le numéro B122 181), ayant son siège social au 121 Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

Suite à ce transfert, les parts sociales de la Société Solomo365 S.à r.l. sont réparties comme suit:

- Wychwood Capital Partners S.A. R.L. détient 6,563 parts sociales;

- SRG-Holding S.à r.l. détient 2,500 parts sociales

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

- Tarleton Holdings S.à r.l. détient 3,437 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme
SHRM Financial Services (Luxembourg) S.A.
Domiciliataire

Référence de publication: 2013004892/24.

(130004814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

Simon Europe 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 152.694.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Simon Europe 2 S.à r.l.
Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013004891/11.

(130004418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

Tenebras S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 118.976.

—

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle du 4 janvier 2013

Les mandats des Administrateurs, à savoir, Messieurs Jean-Marc Faber, né le 07/04/1966 à Luxembourg, Christophe MOUTON, né le 20/11/1971 à Saint-Mard (Belgique) et Manuel BORDIGNON, né le 04/16/1969 à Esch-sur-Alzette, tous résidant professionnellement au 63-65 rue de Merl, L-2146 Luxembourg, sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2018.

Le mandat du Commissaire aux comptes, à savoir la Fiduciaire Jean-Marc Faber & Cie Sàrl, ayant son siège au 63-65 rue de Merl, L-2146 Luxembourg, est également reconduit jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme
TENEBRAS S.A.
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2013004937/19.

(130004540) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

Tiger Global PIP V Parent S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 145.124.

—

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue en date du 27 novembre 2012 que:

1. L'assemblée, après avoir pris connaissance du rapport du commissaire à la liquidation, approuve le rapport du liquidateur ainsi que les comptes de liquidation;

2. L'assemblée donne décharge pleine et entière au liquidateur et au commissaire à la liquidation, en ce qui concerne l'exécution de leur mandat;

3. L'assemblée a décidé la clôture de la liquidation et constate la dissolution définitive de la société;

4. Les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans au siège de la société, et en outre que les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou aux associés qui ne se seraient pas présentés à la clôture de la liquidation seront déposés au même ancien siège social au profit de qui il appartiendra.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Luxembourg, le 7 janvier 2013.
Signature
Le Liquidateur

Référence de publication: 2013004925/20.

(130004503) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

T and C HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 66, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 106.781.

—

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09/01/2013.
G.T. Experts Comptables Sàrl
Luxembourg

Référence de publication: 2013004922/12.

(130004758) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

Uvita S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 131.439.

—

EXTRAIT

L'assemblée générale du 7 janvier 2013 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Madame Nathalie GAUTIER, Administrateur, employée privée, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;

- Madame Stéphanie GRISIUS, Administrateur, M. Phil. Finance B. Sc. Economics, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;

- Monsieur Laurent HEILIGER, Administrateur-Président, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2012.

L'assemblée générale du 7 janvier 2013 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- FIDUCIAIRE CABEXCO SARL, commissaire aux comptes, 2, rue d'Arlon, L-8399 Windhof, R.C.S. Luxembourg B 139.890.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2012.

Luxembourg, le 7 janvier 2013.
Pour UVITA S.A., SPF
Société anonyme de Gestion de Patrimoine Familial

Référence de publication: 2013004967/22.

(130004838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

Turkey SH I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: TRY 50.000,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 134.242.

—

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la Société tenue au siège social le 14 décembre 2012 que les mandats suivants ont été reconduits pour une période d'un an courant jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra en 2013:

Gérants de classe A:

- Olivier Dorier, Directeur de sociétés, demeurant professionnellement au 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach;

- Stewart Kam-Cheong, Réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement au 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach;

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

- Hermann-Gunter Schommarz, Comptable, demeurant professionnellement au 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach; et

Gérants de classe B:

- Mr. Christopher John ENGEL, résidant professionnellement à Milton Gate, 60 Chiswell Street, EC1Y4SA Londres, Grande Bretagne comme gérant de classe B; et

- Mr. Muhammed Abdullah Al-Harith SINCLAIR, résidant professionnellement à Milton Gate, 60 Chiswell Street, EC1Y4SA Londres, Grande Bretagne comme gérant de classe B.

Munsbach.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Un Gérant

Référence de publication: 2013004929/28.

(130004827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

Structured Alternative Invest, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 56, rue de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 133.395.

—

Les comptes annuels au 31.12.11 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013004920/10.

(130005151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

Soloback S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 8, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 156.899.

—

Résolutions du Conseil d'Administration en date du 21 décembre 2012

Le Conseil d'administration de la Société a adopté la résolution suivante:

Transfert du siège de la Société du 6, place de Nancy, L-2212 Luxembourg au 8, rue Philippe II L-2340 Luxembourg

Le Conseil d'administration a pris acte des changements relatifs aux administrateurs suivants:

Changement d'adresse professionnelle de M. Franz Bondy du 6, place de Nancy L-2212 Luxembourg au 8, rue Philippe II L-2340 Luxembourg.

Changement d'adresse de M. Etienne Mouthon du 29, boulevard Georges-Favon, CH-1204 Genève, Suisse au 23, Chemin des Tattes, CH-1220 Vésenaz, Suisse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013004910/16.

(130004368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

Stala Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 100.050.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013004915/10.

(130004371) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Turkey SH II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: TRY 50.000,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 134.241.

—

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la Société tenue au siège social le 14 décembre 2012 que les mandats suivants ont été reconduits pour une période d'un an courant jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra en 2013:

Gérants de classe A:

- Olivier Dorier, Directeur de sociétés, demeurant professionnellement au 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach;

- Stewart Kam-Cheong, Réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement au 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach;

- Hermann-Gunter Schommarz, Comptable, demeurant professionnellement au 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach; et

Gérants de classe B:

- Mr. Christopher John ENGEL, résidant professionnellement à Milton Gate, 60 Chiswell Street, EC1Y4SA Londres, Grande Bretagne comme gérant de classe B; et

- Mr. Muhammed Abdullah Al-Harith SINCLAIR, résidant professionnellement à Milton Gate, 60 Chiswell Street, EC1Y4SA Londres, Grande Bretagne comme gérant de classe B.

Munsbach.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Un Gérant

Référence de publication: 2013004930/28.

(130004825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

SG2L, Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 171.560.

—

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social en date du 10 décembre 2012

Il résulte des délibérations prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société tenue au siège social en date du 10 décembre 2012, que le siège social de la Société est transféré à L – 1611 Luxembourg, 41, Avenue de la Gare, à compter de ce jour, le 10 décembre 2012.

Luxembourg, le 10 décembre 2012.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2013004904/16.

(130004913) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

Sinaf S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 40.824.

—

Par décision du Conseil d'Administration tenu le 3 janvier 2013 à 10.00 heures au siège social de la société, il a été décidé:

- d'accepter la démission de Monsieur Luca Checchinato, résidant professionnellement au 19-21, Boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg de sa fonction d'administrateur.

- de coopter comme nouvel administrateur, avec effet immédiat, Monsieur Salvatore Desiderio, résidant professionnellement au 19/21 boulevard du Prince Henri, L-1724, Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SINAF S.A.
Société Anonyme
Signatures

Référence de publication: 2013004906/18.

(130004599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

3Lux Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 150.160.

—

DISSOLUTION

In the year two thousand and twelve, on the twenty-sixth day of November.

Before Maître Léonie Grethen, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

There appeared the following:

Omnicom International Holdings Inc, having its registered office at 720, California Street, CA-94108 San Francisco, United State of America,

hereby represented by Ms Regvita Dzemido, employee, professionally residing in Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg), by virtue of a proxy delivered to her, which, after having been signed ne varietal by the appearing party and the undersigned notary, will be annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as mentioned above, has requested the undersigned notary to state that:

I. 3Lux Finance S.à r.l., a limited public company ("société à responsabilité limitée") incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register ("Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg') under the number B 150.160, has been incorporated pursuant to a deed of Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg, on the 10 th December 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 149 of the 25 th January 2010,

II. the capital of the Company is fixed at twenty thousand US Dollars (USD 20,000.-) represented by two hundred (200) shares with a nominal value of one hundred US Dollars (USD 100.-) each, fully paid up;

III. the appearing party is the sole shareholder of the Company;

IV. the appearing party has decided to dissolve the Company with immediate effect as the business activity of the Company has ceased;

V. the appearing party, being the sole owner of the shares and liquidator of the Company, declares:

- that all assets have been realised;

- that all liabilities towards third parties known to the Company have been entirely paid;

- that it irrevocably undertakes to assume and pay in the name and on behalf of the Company and other potential liabilities presently unknown to the Company and therefore not paid to date.

VI. as a result of the above, the liquidation of the Company is to be considered closed;

VII. full discharge is granted to the managers of the Company for the exercise of his mandate;

VIII. the books and documents of the Company shall be kept during a period of five years at L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy (Grand-Duchy of Luxembourg).

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of this deed are estimated at approximately thousand Euro (EUR 1,000.00).

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that on request of the above persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, who is known to the notary by her surname, first name, civil status and residence, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le vingt-six novembre.

Par-devant Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

A comparu:

Omnicom International Holdings Inc., avec siège social à 720, California Street, CA-94108 San Francisco, Etats-Unis d'Amérique,

représentée par Mme Regvita Dzemido, salariée, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par la mandataire et le notaire soussigné, sera annexée au présente acte à des fins d'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. la société 3Lux Finance S.à r.l., une société à responsabilité limitée.

constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, enregistrée auprès du Registre de commerce et de sociétés de Luxembourg sous le numéro B 150.160, a été constituée suivant acte reçu par le notaire Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 10 décembre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 149 du 25 janvier 2010;

II. le capital social de la Société a été fixé à vingt mille Dollars US (USD 20.000,) représenté par deux cents (200) parts sociales d'une valeur nominale de cent Dollars US (USD 100,-) chacune, entièrement libérées;

III. la comparante est l'actionnaire unique de la Société;

IV. la comparante a décidé de dissoudre la Société, avec effet immédiat, étant donné que la Société a cessé toute activité;

V. la comparante, étant l'unique associée de la Société et agissant comme liquidatrice de la Société déclare:

- que tous les actifs ont été réalisés;

- que, sous réserve de ce qui suit, tous les passifs connus de la Société vis-à-vis des tiers ont été entièrement réglés;

- qu'il déclare irrévocablement assumer et payer au nom et pour le compte de la Société tous éventuels autres passifs actuellement inconnus de la Société et dès lors impayés à cette date;

VI. la liquidation de la Société est dès lors à considérer comme clôturée;

VII. décharge pleine et entière est accordée aux gérants de la Société pour l'exercice de son mandat;

VIII. les livres et documents de la Société seront conservés pendant une durée de cinq ans à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy (Grand-Duché de Luxembourg).

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison du présent acte, sont évalués approximativement à mille euros (EUR 1.000,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même mandataire du comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante connue du notaire instrumentant par ses noms, prénoms usuels, état et demeure, elle a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Dzemido, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 27 novembre 2012. Relation: LAC/2012/56022. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Irène Thill.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 6 décembre 2012.

Référence de publication: 2013001419/90.

(130000265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2013.

Maradula International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 154.196.

—

DISSOLUTION

L'AN DEUX MILLE DOUZE, LE VINGT-SEPT DECEMBRE.

Par-devant nous, Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Redange-sur-Attert,

A comparu:

- DIKE TRUST – TRUSTEE – Serviços de Consultadoria e Investimentos S.A., ayant son siège social à Rua da Carreira 115-117, freguesia de Sao Pedro, 9000 – 047, concelho do Funchal, Madeira (Portugal), agissant en sa qualité de Trustee

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

de "TUST FILEX", constitué le 16 juin 2010 et régi par les lois de jersey (Trust Jersey Law de 1984) et immatriculé au registre commercial de la zone franche de Madère sous le numéro 511.189.443,

ici représentée par Monsieur Giorgio Bianchi, employé privé, né le 23 octobre 1983 à Crema (Italie), demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, numéro de passeport AA2973874 (le "Mandataire"),

en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg et datée du 21 décembre 2012, laquelle procuration reste jointe au présent acte.

Lequel comparant, représenté comme il est dit, a exposé au notaire et l'a prié d'acter ce qui suit:

- Que la Société dénommée MARADULA INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 154196, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, le 28 juin 2010, publié au Mémorial C numéro 1696 du 19 août 2010, page 81370.

- Que le capital social de la Société est fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (EUR 31.000.-) représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de EUR 100.- (cent euros) chacune;

- Que l'actionnaire unique s'est rendu successivement propriétaire de la totalité des actions de la Société;

- Que l'activité de la Société ayant cessé, l'actionnaire unique, représenté comme dit ci-avant, siégeant en assemblée générale extraordinaire prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat;

- Que l'actionnaire unique désigne comme liquidateur de la Société, la société Morwell Ltd, société régie par le droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Tortola, Iles Vierges Britanniques, P.O. BOX 3175 - Road Town, certificat d'incorporation numéro 350391, en charge de la revue du développement des procédures de liquidation et qu'en sa qualité il requiert le notaire instrumentant d'acter qu'il déclare que tout le passif de la Société est réglé et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment approvisionné; en outre il déclare que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus et non payés à l'heure actuelle, il assume irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif éventuel; qu'en conséquence tout le passif de ladite Société est réglé ou devra être payé;

- Que l'objectif du présent acte est également la formalisation et la confirmation du mandat du liquidateur avec la compétence de contrôler et vérifier tous les développements de la liquidation;

- Que l'actif et le passif restants éventuels sont répartis à l'Actionnaire unique et qu'il sera responsable de la correcte exécution de toutes les obligations liées au passif;

- Que partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée;

- Que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire de la Société;

- Que les livres et documents de la Société sont conservés pendant cinq ans auprès de l'ancien siège social de la Société à L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, ce dernier a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. BIANCHI, C. DELVAUX.

Enregistré à Redange/Attert le 28 décembre 2012. Relation: RED/2012/1851. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): T. KIRSCH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 02 janvier 2013. Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2013001896/54.

(130001494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2013.

Iris Group, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 122-124, boulevard J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 82.458.

—

L'an deux mil douze, le dix décembre.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

D'URSEL S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 18, rue Michel Rodange, à L-2430 Luxembourg (RCS Luxembourg B 73.351),

ici représentée par Mademoiselle Estelle BAUDOIN, employée privée, demeurant professionnellement à 18-20, rue Michel Rodange, à L-2430 Luxembourg,

en vertu d'une procuration datée du 3 décembre 2012.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est la seule et unique associée de la société «IRIS GROUP», une société à responsabilité limitée ayant son siège social à L-4170 Esch-sur-Alzette, 122-124, Boulevard J-F Kennedy, constituée suivant acte notarié en date du 22 mai 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1181 du 18 décembre 2001, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié du 13 mars 2007, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 1019 du 31 mai 2007;

- Qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de donner décharge au gérant de la société pour l'exercice de son mandat de gérant jusqu'au jour du présent acte.

Deuxième résolution

L'associé unique décide la dissolution anticipée de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Troisième résolution

L'associé unique décide de nommer en qualité de liquidateur de la société, Monsieur Werner SAS, gérant de sociétés, né à Weidenau le 24 janvier 1952, demeurant au 214, avenue Eugène Plasky à B-1030 Bruxelles (Belgique).

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef du présent acte à environ mille euros (EUR 1.000.-).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, profession, état et demeure, ce dernier a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. BAUDOIN, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 12 décembre 2012. Relation: LAC/2012/59367. Reçu douze euros (EUR 12,-).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2013.

Référence de publication: 2013001818/49.

(130001196) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2013.

European Hospitality Investments II Sàrl, Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Capital social: EUR 460.200,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 78.741.

—

In the year two thousand and twelve, on the nineteenth day of December,

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

i. Lone Star Fund III (U.S.), L.P., a limited partnership having its registered office at 2711 North Haskell Avenue, Suite 1700, 75204 Dallas, Texas, U.S.A. (Shareholder 1),

here represented by Ms Julie Carbiener, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Dallas, on 18 December 2012,

ii. Lone Star Fund III (Bermuda), L.P., a limited partnership having its registered office at Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, HM 11 Hamilton (Shareholder 2),

here represented by Ms Julie Carbiener, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Hamilton, on 18 December 2012,

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

iii. HudCo Partners III, L.P., a limited partnership having its registered office at 2711 North Haskell Avenue, Suite 1700, 75204 Dallas, Texas, U.S.A. (Shareholder 3),

here represented by Ms Julie Carbiener, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Dallas, on 18 December 2012,

(i., ii. and iii. being together referred as the Shareholders),

which proxies, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Shareholders, represented as stated above, have requested the undersigned notary to act that they represent the entire share capital of European Hospitality Investments II S.à r.l., in liquidation (the Company), a Luxembourg private limited company (société à responsabilité limitée), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 78741, having its registered office in 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître André Jean-Joseph Schwachtgen, then notary residing in Luxembourg, dated 31 October 2000, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N°365 of 17 May 2001, amended several times and for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary dated 18 July 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 2147 on 29 August 2012.

The Shareholders acknowledge that the present extraordinary general meeting is regularly constituted and that it may validly deliberate on the following agenda:

Agenda

1. Reduction of the share capital of the Company by an amount of EUR 1,861,325.- (one million eight hundred sixty-one thousand three hundred twenty-five euro) to bring it from its current amount of EUR 2,321,525.- (two million three hundred twenty-one thousand five hundred twenty-five euro) to an amount of EUR 460,200.- (four hundred sixty thousand two hundred euro) by the cancellation of 74,453 (seventy-four thousand four hundred fifty-three) ordinary shares, having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five euro) each;

2. Amendment of article 6 of the Company's articles of association to reflect the share capital decrease proposed above; and

3. Amendment of the share register of the Company in order to reflect the changes proposed above with power and authority to any manager of the Company and/or any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg, to proceed, under his/her sole signature, on behalf of the Company (i) to the registration of the cancellation of the shares proposed above in the share register of the Company and (ii) to the performance of any formalities in connection therewith.

This having been declared, the Shareholders, represented as stated above, have taken the following resolutions:

First resolution

The Shareholders resolve to reduce the share capital of the Company by an amount of EUR 1,861,325.- (one million eight hundred sixty-one thousand three hundred twenty-five euro),

to bring it from its current amount of EUR 2,321,525.- (two million three hundred twenty-one thousand five hundred twenty-five euro), represented by 92,861 (ninety-two thousand eight hundred sixty-one) ordinary shares, having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five euro) each,

to an amount of EUR 460,200.- (four hundred sixty thousand two hundred euro), represented by 18,408 (eighteen thousand four hundred eight) ordinary shares, having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five euro) each,

by way of cancellation of 74,453 (seventy-four thousand four hundred fifty-three) ordinary shares, having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five euro) each, and to reimburse (i) to Shareholder 1 the amount of EUR 1,116,800.- (one million one hundred sixteen thousand eight hundred euro), (ii) to Shareholder 2 the amount of EUR 707,300.- (seven hundred seven thousand three hundred euro) and (iii) to Shareholder 3 the amount of EUR 37,225.- (thirty-seven thousand two hundred twenty-five euro).

As a consequence of the share capital reduction, the Company's share capital is now held as follows:

a) Lone Star Fund III (U.S.), L.P. holds 11,157 (eleven thousand one hundred fifty-seven) ordinary shares;

b) Lone Star Fund III (Bermuda), L.P. holds 7,054 (seven thousand fifty-four) ordinary shares; and

c) HudCo Partners III, L.P. holds 197 (one hundred ninety-seven) ordinary shares.

Second resolution

As a consequence of the first resolution, the Shareholders resolve to amend article 6 of the Company's articles of association, which English version shall be henceforth reworded as follows:

" **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 460,200.- (four hundred sixty thousand two hundred euro), represented by 18,408 (eighteen thousand four hundred eight) ordinary shares, with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five euro) each."

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Third resolution

The Shareholders resolve to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and hereby empowers and authorises any manager of the Company and/or any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg, to proceed, under his/her sole signature, on behalf of the Company, (i) to the registration of the cancellation of the 74,453 (seventy-four thousand four hundred fifty-three) ordinary shares in the share register of the Company and (ii) to the performance of any formalities in connection therewith.

Nothing else being on the agenda, the meeting is closed.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg on the day indicated above.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the appearing parties and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing parties, said person appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le dix-neuf décembre,

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg

ONT COMPARU:

i. Lone Star Fund III (U.S.), L.P., un limited partnership, ayant son siège social au 2711 North Haskell Avenue, Suite 1700, 75204 Dallas, Texas, Etats-Unis d'Amérique (Associé 1),

ici représenté par Me Julie Carbiener, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Dallas, le 18 décembre 2012,

ii. Lone Star Fund III (Bermuda), L.P., un limited partnership, ayant son siège social à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, HM 11 Hamilton, Bermudes (Associé 2),

ici représenté par Me Julie Carbiener, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, le 18 décembre 2012,

iii. HudCo Partners III, L.P., un limited partnership,ayant son siège social à North Haskell Avenue, Suite 1700, 75204 Dallas, Texas, Etats-Unis d'Amérique (Associé 3),

ici représenté par Me Julie Carbiener, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Dallas, le 18 décembre 2012,

(i., ii. et iii. étant désignés ensemble comme les Associés),

Lesdites procurations, après signature ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les Associés, représentés comme indiqué ci-avant, ont requis le notaire instrumentaire de prendre acte de ce qu'ils représentent la totalité du capital social de European Hospitality Investments II S.à r.l., en liquidation (la Société), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 78741, ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, constituée selon acte du notaire Maître André Jean-Joseph Schwachtgen, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 31 octobre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 365 du 1 7 mai 2001, modifié à plusieurs reprises et en dernier lieu par un acte du notaire instrumentaire en date du 18 juillet 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 2147 en date du 29 août 2012.

Les Associés déclarent que la présente assemblée générale extraordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Réduction du capital social de la Société à concurrence d'un montant de EUR 1.861.325,- (un million huit cent soixante et un mille trois cent vingt-cinq euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 2.321.525,- (deux millions trois cent vingt et un mille cinq cent vingt-cinq euros), à un montant de EUR 460.200,- (quatre cent soixante mille deux cents euros) par voie d'annulation de 74.453 (soixante-quatorze mille quatre cent cinquante-trois) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de eUr 25,- (vingt-cinq euros) chacune;

2. Modification de l'article 6 des statuts de la Société afin de refléter la réduction de capital proposée ci-dessus; et

3. Modification du registre de parts sociales de la Société de façon à refléter les changements proposés ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société et/ou tout avocat ou employé d'Allen & Overy Luxembourg, afin d'effectuer, par sa seule signature, pour le compte de la Société, (i) l'inscription de l'annulation des parts sociales proposée ci-dessus dans le registre de parts sociales de la Société et (ii) la réalisation de toute formalité en relation avec ce point.

Ceci ayant été déclaré, les Associés, représentés comme indiqué ci-avant, ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident de réduire le capital social de la Société à concurrence d'un montant de EUR 1.861.325,- (un million huit cent soixante et un mille trois cent vingt-cinq euros),

pour le ramener de son montant actuel de EUR 2.321.525,- (deux millions trois cent vingt et un mille cinq cent vingt-cinq euros), représenté par 92.861 (quatre-vingt douze mille huit cent soixante et une) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune,

à un montant de EUR 460.200,- (quatre cent soixante mille deux cents euros), représenté par 18.408 (dix-huit mille quatre cent huit) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune,

par voie d'annulation de 74.453 (soixante-quatorze mille quatre cent cinquante-trois) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, et de rembourser (i) un montant de EUR 1.116.800,- (un million cent seize mille huit cents euros) à l'Associé 1, (ii) un montant de EUR 707.300,- (sept cent sept mille trois cents euros) à l'Associé 2, (iii) et un montant de EUR 37.225,- (trente-sept mille deux cent vingt-cinq euros) à l'Associé 3.

Suite à cette réduction de capital, le capital social de la Société est maintenant détenu comme suit:

a) Lone Star Fund III (U.S.), L.P. détient 11.157 (onze mille cent cinquante-sept) parts sociales ordinaires;

b) Lone Star Fund III (Bermuda), L.P. détient 7.054 (sept mille cinquante-quatre) parts sociales ordinaires; et

c) HudCo Partners III, L.P. détient 197 (cent quatre-vingt-dix-sept) parts sociales ordinaires.

Deuxième résolution

Suite à la première résolution, les Associés décident de modifier l'article 6 des statuts de la Société, dont la version française aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 460.200,-(quatre cent soixante mille deux cents euros), représenté par 18.408 (dix-huit mille quatre cent huit) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.»

Troisième résolution

Les Associés décident de modifier le registre de parts sociales de la Société afin de refléter les changements effectués ci-dessus et mandatent et autorisent par la présente tout gérant de la Société et/ou tout avocat ou employé de Allen & Overy Luxembourg, afin d'effectuer, par sa seule signature, pour le compte de la Société, (i) l'inscription de l'annulation des 74.453 (soixante-quatorze mille quatre cent cinquante-trois) parts sociales ordinaires dans le registre de parts sociales de la Société ainsi que (ii) la réalisation de toute formalité en relation avec ce point.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête des parties comparantes, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: J. Carbiener et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 20 décembre 2012. LAC/2012/61445. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-.

Le Receveur (signée): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2013.

Référence de publication: 2013001697/167.

(130000708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2013.

Phoenix B2 - Glatzerstrasse, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 108.718.

—

Extrait des résolutions des associés de la Société

Il résulte des décisions prises par les associés de la Société en date du 3 janvier 2013 qu'ont été acceptés:

- la démission de M. Matthias Sprenker en tant que gérant de la Société avec effet à partir de ce jour;

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

- la nomination de Mme. Habiba Boughaba, née le 6 septembre 1973 à Charleville-Mézières, France, résidant professionnellement au 2a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg en tant que gérant de la Société pour une durée indéterminée avec effet immédiat;

- la nomination de M. Cliff Langford, né le 28 mars 1957 à Londres, Royaume-Uni, résidant professionnellement au 2a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg en tant que gérant de la Société pour une durée indéterminée avec effet immédiat;

- la nomination de M. Renaud Labye, né le 11 septembre 1977 à Liège, Belgique, résidant professionnellement au 2a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg en tant que gérant de la Société pour une durée indéterminée avec effet immédiat;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2013.
Habiba Boughaba
Mandataire

Référence de publication: 2013004155/24.

(130003691) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

Paris Nursing 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 129.990.

—

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 Décembre 2012.
Jean-Jacques Josset
Manager B

Référence de publication: 2013004154/13.

(130003982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

Solibra Solar Power Plants S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 50.000,00.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 148.308.

—

Il résulte d'un acte sous seing privé du 26 septembre 2011, prenant effet au 9 novembre 2011 que:

Monsieur Benjamin Stützel, demeurant au 35 Glockenstrasse, D-40476 Düsseldorf a cédé 2.400 parts sociales de la société Solibra Solar Power Plants S. à r.l., à Monsieur Ashton Fruhling, demeurant au 87 Hohenrhein, D-56112 Lahnstein.

Luxembourg, le 20.12.2012.
Pour: SOLIBRA SOLAR POWER PLANTS S. à r.l.
Société à responsabilité limitée
EXPERTA LUXEMBOURG
Société anonyme
Isabelle Marechal-Gerlaxhe / C RACOT

Référence de publication: 2013004306/17.

(130003942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

Simap Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 48.000.

—

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 décembre 2012 de la société, il a été décidé:

- d'accepter les démissions de Monsieur Dominique Audia, Monsieur Andrea Castaldo et Monsieur Leonardo Miocchi de leur fonction d'administrateur, ave effet immédiat.

L'assemblée nomme comme nouveaux administrateurs, avec effet immédiat, Monsieur Patrick Haller, demeurant professionnellement 50 route d'Esch, L-1470 Luxembourg, Madame Christine Picco, demeurant professionnellement 50 route

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

d'Esch, L-1470 Luxembourg et Monsieur Martin Rutledge, résidant professionnellement au 50 Route d'Esch à L-1472 Luxembourg, leur mandat ayant la même échéance que le mandat de leurs prédécesseurs.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque
Société anonyme
Banque Domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2013004296/19.

(130003623) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

Swiss Life Invest Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 25, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 125.106.

—

Extrait de la réunion du Conseil d'Administration de la Société, tenue à Strassen le 14 décembre 2012

Lors de la réunion du Conseil d'administration tenue le 14 décembre 2012, les Administrateurs de la Société ont acté, avec effet immédiat, ce qui suit:

1. Conseil d'administration

- la démission de Monsieur Ivo Furrer en tant que membre du Conseil d'administration;

- la nomination par voie de cooptation, conformément à l'article 11 des Statuts, de Monsieur Nils Frowein, de nationalité allemande, né à Wuppertal (Allemagne) le 14 mai 1964 et demeurant professionnellement au 40, General-Guisan-Quai, 8022 Zurich (Suisse), en tant que membre du Conseil d'administration, classe B, jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires.

2. Délégués à la gestion journalière

- la démission de Monsieur Rolando Alfieri en tant que délégué à la gestion journalière.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme
Swiss Life Invest Luxembourg S.A.
Javier LASTRA
Membre du Comité de Direction

Référence de publication: 2013004269/23.

(130003436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

SGI Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6142 Junglinster, 6, rue Rham.

R.C.S. Luxembourg B 55.943.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 07 janvier 2012.
Laurent NILLES
Administrateur

Référence de publication: 2013004282/12.

(130003288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

Mainpoint Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 128.943.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013006257/9.

(130006752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2013.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck